

T3

Financière
Sun Life inc.

Rapport destiné aux
actionnaires

Période terminée
le 30 septembre 2009

sunlife.com

RÉSIDENTS DU CANADA QUI PARTICIPENT AU COMPTE D' ACTIONS

Les actionnaires qui ont déposé des actions dans le compte d'actions canadien peuvent les vendre moyennant des frais de 15 \$ par opération, plus 0,05 \$ l'action. Il suffit de remplir le formulaire A qui se trouve au recto du relevé de propriété des actions, de le détacher et de le poster à CIBC Mellon. Pour plus de renseignements, communiquer avec CIBC Mellon au 1 888 290-0048.

La Financière Sun Life annonce ses résultats du troisième trimestre

TORONTO, le 5 novembre 2009 – La Financière Sun Life inc. (TSX, NYSE : SLF) a déclaré une perte nette de 140 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2009, comparativement à une perte nette de 396 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte diluée par action s'est chiffrée à 0,25 \$, comparativement à une perte diluée par action de 0,71 \$ au troisième trimestre de 2008. Le rendement des capitaux propres négatif s'est chiffré à 3,5 % pour le troisième trimestre de 2009.

La perte nette du troisième trimestre de 2009 s'explique principalement par la mise à jour de certaines hypothèses relatives aux provisions techniques liées aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt qui avait été annoncée le 6 août 2009. Bien que les marchés boursiers aient favorisé une lancée du bénéfice, l'augmentation des provisions découlant de l'abaissement des cotes de crédit du portefeuille de placement de la Compagnie a eu une incidence défavorable sur les résultats du troisième trimestre.

Le conseil d'administration de la Financière Sun Life a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel aux actionnaires de 0,36 \$ par action ordinaire, maintenant ainsi les dividendes trimestriels à leur niveau actuel.

« Il existe une solidité sous-jacente à nos activités, mais nous continuons à faire face à des défis économiques, affirme Donald A. Stewart, chef de la direction de la Financière Sun Life. Le bénéfice au troisième trimestre a subi l'incidence négative de la mise à jour précédemment annoncée des hypothèses relatives aux provisions techniques et des marchés du crédit. Il a ajouté : On observe des signes encourageants d'amélioration, notamment des rentrées nettes et des niveaux d'actifs élevés qui ont atteint des sommets par rapport aux 12 derniers mois pour la MFS. Nos activités au Canada reflètent une image de marque et des capacités de distribution solides, nos activités aux États-Unis continuent de profiter de l'amélioration des capacités de distribution et de fortes souscriptions de rentes et nous jouissons d'une bonne position sur nos marchés internationaux. »

Financière Sun Life

La Financière Sun Life, qui a été constituée en 1865, est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises une gamme diversifiée de services et de produits dans les domaines de l'assurance et de la constitution de patrimoine. Avec ses partenaires, la Financière Sun Life exerce aujourd'hui ses activités dans d'importants marchés du monde entier, notamment au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine et aux Bermudes. Au 30 septembre 2009, l'actif total géré des compagnies du groupe Financière Sun Life s'élevait à 412 milliards de dollars. Le site www.sunlife.com propose de plus amples renseignements à ce sujet.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX), à la Bourse de New York (NYSE) et à la Bourse des Philippines (PSE) sous le symbole « SLF ».

RAPPORT DE GESTION

Période terminée le 30 septembre 2009

Daté du 5 novembre 2009

Bénéfice et rentabilité

Les résultats financiers présentés dans le présent document ne sont pas vérifiés.

SOMMAIRE FINANCIER

	Résultats trimestriels					Cumul depuis le début de l'exercice	
	T3 09	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	2009	2008
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	(140)	591	(213)	129	(396)	238	656
Bénéfice (perte) d'exploitation ⁽¹⁾ (en millions de dollars)	(140)	591	(186)	(696)	(396)	265	656
Bénéfice (perte) de base par action ordinaire (en dollars)	(0,25)	1,06	(0,38)	0,23	(0,71)	0,42	1,17
Bénéfice dilué par action (en dollars)	(0,25)	1,05	(0,38)	0,23	(0,71)	0,42	1,14
Bénéfice d'exploitation dilué par action ⁽¹⁾ (en dollars)	(0,25)	1,05	(0,33)	(1,25)	(0,71)	0,47	1,14
Rendement des capitaux propres (%)	(3,5)	14,9	(5,5)	3,3	(10,2)	2,0	5,6
Rendement d'exploitation des capitaux propres ⁽¹⁾	(3,5)	14,9	(4,7)	(17,9)	(10,2)	2,2	5,6
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	560,8	559,8	559,7	559,7	559,7	560,1	561,7
Nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin (en millions)	562,4	560,7	559,7	559,7	559,7	562,4	559,7

La Financière Sun Life inc.⁽²⁾ a présenté une perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires de 140 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009, comparativement à une perte nette de 396 millions de dollars au troisième trimestre de 2008. Les pertes nettes au troisième trimestre de 2009 s'expliquent par la mise à jour d'hypothèses relatives aux provisions techniques liées aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt de 513 millions de dollars et par l'augmentation des provisions de 194 millions de dollars découlant de l'abaissement des cotes de crédit sur le portefeuille de placement de la Compagnie. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par des libérations de provisions de 161 millions de dollars découlant de conditions favorables des marchés boursiers. Les résultats du troisième trimestre de 2008 s'expliquent principalement par des pertes de valeur de l'actif et des pertes liées au crédit ainsi que par un recul marqué des marchés boursiers. Les résultats de l'exercice précédent tenaient également compte du bénéfice de 31 millions de dollars, ou de 0,06 \$ par action, attribuable à la participation de 37 % de la Compagnie dans CI Financial. La Compagnie a vendu cette participation au cours du quatrième trimestre de 2008.

Le rendement des capitaux propres négatif s'est chiffré à 3,5 % au troisième trimestre de 2009, comparativement à 10,2 % au troisième trimestre de 2008. La variation du rendement des capitaux propres s'explique par une perte par action de 0,25 \$ au troisième trimestre de 2009, comparativement à une perte par action de 0,71 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 238 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2009, comparativement à 656 millions de dollars pour la période correspondante de 2008. Le bénéfice net pour les neuf premiers mois de 2009 s'explique principalement par l'incidence négative de la mise à jour d'hypothèses relatives aux provisions techniques liées aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt de 513 millions de dollars au troisième trimestre de 2009, par l'augmentation des provisions découlant de l'abaissement des cotes de crédit sur le portefeuille de placement de la Compagnie et par des pertes de valeur nettes. Les diminutions ont été partiellement contrebalancées par des libérations de provisions découlant des variations des marchés boursiers et des taux d'intérêt. Les résultats pour les neuf premiers mois de 2008 tenaient compte des pertes de valeur et des pertes liées au crédit ainsi que d'un bénéfice de 100 millions de dollars attribuable à la participation de 37 % de la Compagnie dans CI Financial.

Le bénéfice d'exploitation s'est chiffré à 265 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2009, comparativement à 656 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2008. Le bénéfice d'exploitation pour les neuf premiers mois de 2009 exclut la charge après impôts de 27 millions de dollars liée aux coûts de restructuration engagés relativement aux mesures prises par la Compagnie pour réduire son niveau de dépenses et accroître ses économies opérationnelles.

Incidence de la mise à jour de certaines hypothèses relatives aux provisions techniques

La direction pose des jugements en se basant sur des hypothèses ou des estimations relatives aux obligations de la Compagnie envers les titulaires de contrat. Dans certains cas, ces hypothèses et estimations s'appuient sur des éléments de nature incertaine. Les obligations qui incombent à la Compagnie au chapitre des prestations, sur la durée de ses contrats d'assurance et de rente, sont estimées d'après des modèles d'évaluation internes; elles sont comptabilisées dans les états financiers principalement à titre de provisions techniques. L'évaluation de ces obligations est essentielle pour le calcul des résultats financiers et exige de la direction qu'elle pose des hypothèses en ce qui concerne un certain nombre de facteurs pour la période complète d'existence de ses contrats. La Compagnie réévalue ces hypothèses chaque année, généralement aux troisième et quatrième trimestres, et les met à jour au besoin.

⁽¹⁾ Le bénéfice (la perte) d'exploitation et les autres mesures financières fondées sur celui-ci, comme le bénéfice (la perte) d'exploitation par action et le rendement d'exploitation des capitaux propres, sont des mesures non définies par les PCGR. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consulter la rubrique « Utilisation de mesures financières non définies par les PCGR ». Les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

⁽²⁾ Avec ses filiales et coentreprises, la « Compagnie » ou la « Financière Sun Life ».

Après le deuxième trimestre de 2009, la Compagnie a annoncé son intention de réexaminer et de mettre à jour les hypothèses concernant les marchés boursiers et les taux d'intérêt utilisées pour l'évaluation des passifs liés aux rentes à capital variable, aux fonds distincts, à certaines rentes à capital fixe et aux produits d'assurance-vie individuelle au troisième trimestre (« la mise à jour des hypothèses concernant les marchés boursiers et les taux d'intérêt »). La mise à jour des hypothèses concernant les marchés boursiers, qui fait partie d'un processus annuel de mise à jour des hypothèses de la Compagnie concernant l'économie en fonction des données récentes, a été touchée par l'importante volatilité observée sur les marchés boursiers au cours de la dernière année. La mise à jour des hypothèses de la Compagnie concernant les taux d'intérêt au troisième trimestre de 2009 est fondée sur les nouveaux critères fournis par un comité de l'Institut canadien des actuaires.

Ces mises à jour se sont traduites, au troisième trimestre de 2009, par une incidence défavorable sur le bénéfice net de 513 millions de dollars, ce qui se situe dans la fourchette d'estimations annoncée dans le rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2009. La plupart de ces mises à jour hors trésorerie correspondent à la constitution de provisions techniques pour déviations défavorables qui, avec le temps, seront comptabilisées dans le bénéfice, dans la mesure où les résultats futurs correspondront aux meilleures estimations actuelles de la Compagnie.

L'incidence de la mise à jour des hypothèses concernant les marchés boursiers et les taux d'intérêt sur le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE) pour la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la Sun Life) et les sensibilités aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt figurent aux rubriques « Gestion du capital et situation de trésorerie » et « Sensibilité au risque de marché » du présent rapport de gestion.

Bénéfice normalisé estimatif pour 2010

L'information présentée dans cette section constitue des déclarations prospectives et le bénéfice normalisé estimatif est une mesure non définie par les PCGR. De l'information additionnelle sur les déclarations prospectives et sur les mesures non définies par les PCGR figure aux rubriques « Déclarations prospectives » et « Utilisation de mesures financières non définies par les PCGR » qui suivent.

Les conditions récentes des marchés ont donné lieu à une importante volatilité à l'égard des résultats financiers déclarés par la Compagnie pour le dernier exercice. La Compagnie s'attend à ce que les défis macroéconomiques et la volatilité des marchés se poursuivent pour un certain temps. La Compagnie a généré un bénéfice d'exploitation annuel moyen de 2,1 milliards de dollars pour les exercices 2005 à 2007. Le bénéfice à ce niveau reflète la correspondance entre les actifs et la valeur des comptes à ce moment ainsi qu'un environnement caractérisé par des taux d'intérêt relativement stables, la croissance des marchés boursiers et les conditions favorables du crédit. À l'avenir, le bénéfice devrait refléter les conditions actuelles, c'est-à-dire les niveaux d'actifs et la valeur des comptes moins élevés, ainsi que des frais liés à la gestion des risques plus élevés, une volatilité et une incertitude potentielles sur les marchés financiers, des niveaux prévus de capital requis par les organismes de réglementation plus élevés, un levier financier moins élevé, la fluctuation des taux de change et la possibilité de charges d'impôts plus élevées à mesure que les gouvernements partout dans le monde cherchent à combler des déficits plus élevés. Pour le moment, afin de refléter ces facteurs environnementaux et les projections mises à jour, la Compagnie présente un bénéfice normalisé estimatif pour 2010.

Le bénéfice normalisé estimatif pour 2010 correspond à des perspectives financières qui présentent une estimation des résultats financiers après impôts de la Compagnie pour l'exercice 2010 en entier et qui sont fondées sur i) l'émergence au cours de la période du bénéfice prévu sur les contrats d'assurance en vigueur de la Compagnie, estimé en fonction des meilleures estimations actuelles à l'égard des hypothèses relatives aux provisions techniques, plus le bénéfice prévu estimatif provenant des activités de gestion d'actifs de la Compagnie, ii) l'incidence estimative des souscriptions de nouveaux contrats au cours de la période, iii) les produits financiers estimatifs gagnés sur les placements excédentaires de la Compagnie, moins les coûts liés au service de la dette, au cours de la période et iv) un taux d'imposition effectif pour la Compagnie, au cours de la période, se situant entre 18 % et 22 %. Le bénéfice normalisé estimatif pour 2010 est fondé sur des hypothèses liées à l'économie et d'autres hypothèses, notamment i) une croissance d'environ 8 % par année sur les marchés boursiers, ii) la répartition des activités (y compris l'acquisition récente de la Compagnie au Royaume-Uni), les taux de change, les écarts de taux et les taux d'intérêt correspondant aux niveaux existants en date du 30 septembre 2009⁽³⁾, iii) le rendement obtenu sur les placements, les taux d'imposition, les exigences relatives au capital, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité et le comportement des titulaires de contrat conformes aux meilleures estimations actuelles à l'égard des hypothèses relatives aux provisions techniques. Le bénéfice normalisé estimatif pour 2010 ne tient pas compte des mesures adoptées par la direction ni des modifications des hypothèses utilisées pour l'évaluation des provisions techniques, des gains et des pertes actuariels ni d'autres éléments qui ne sont pas couverts par les hypothèses actuelles les plus probables, comme l'incidence du marché sur les garanties liées aux fonds distincts, les pertes de valeur sur le crédit, les modifications des cotes de crédit sur le portefeuille de titres à revenu fixe de la Compagnie ainsi que les gains et les pertes sur les placements dont l'incidence nette ne peut être estimée par la Compagnie de façon fiable.

Le bénéfice normalisé estimatif pour 2010 est fondé sur des hypothèses relatives aux conditions économiques et à d'autres conditions, qualifications et lignes de conduites futures décrites dans cette rubrique et ailleurs dans le présent rapport de gestion. Les résultats financiers déclarés pour l'exercice 2010 pourraient différer considérablement du bénéfice normalisé estimatif pour 2010 pour plusieurs raisons, notamment les modifications apportées aux hypothèses relatives à l'économie et à d'autres hypothèses utilisées pour estimer le bénéfice normalisé de 2010 et les conditions réelles de l'économie et autres résultats avant et pendant l'exercice 2010, lesquels sont différents des estimations de la Compagnie. La Compagnie est exposée à différentes sources de volatilité qui sont décrites ailleurs dans le présent rapport de gestion et en raison desquelles le bénéfice normalisé pourrait s'écarter de la fourchette estimée. L'information liée au bénéfice normalisé estimé pour 2010 doit être lue en parallèle avec l'information figurant aux rubriques « Sensibilité au risque de marché » et « Perspectives » du présent rapport de gestion, à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ainsi qu'aux rubriques « Estimations comptables critiques » et « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel de la Compagnie.

Compte tenu de ce qui précède, le bénéfice normalisé estimé par la Compagnie pour l'exercice qui se terminera le 31 décembre 2010 devrait se situer entre 1,4 milliard de dollars et 1,7 milliard de dollars. La Compagnie ne peut donner aucune garantie que son bénéfice déclaré pour 2010 se situera dans la fourchette présentée ici.

Incidence du change

La Compagnie exerce ses activités dans d'importants marchés du monde entier, notamment aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, en Indonésie, en Inde, en Chine et aux Bermudes et génère des bénéfices en monnaie locale dans ces territoires qui sont convertis en dollars canadiens. La majeure partie de l'exposition de la Compagnie aux fluctuations des taux de change est liée au dollar américain.

⁽³⁾ Les indicateurs clés relatifs aux hypothèses liées au bénéfice normalisé comprennent, sans s'y limiter : les marchés boursiers (S&P 500, l'indice composé S&P/TSX, TSX 60), les taux d'intérêt (taux des obligations du gouvernement du Canada et du Trésor des États-Unis), les taux de change (dollar américain, livre sterling britannique) et les écarts de taux (écarts de taux pour les obligations de sociétés et les swaps).

Les éléments qui ont une incidence sur les états consolidés des résultats de la Compagnie sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens pour chaque période. Les éléments qui ont une incidence sur le bilan consolidé sont quant à eux convertis au taux en vigueur à la fin de la période.

De façon générale, le bénéfice net de la Compagnie profite d'un recul du dollar canadien alors qu'une appréciation de celui-ci lui est défavorable, le bénéfice net des divisions internationales de la Compagnie étant converti en dollars canadiens. En cas de perte nette cependant, le recul du dollar canadien peut aggraver la perte. Les facteurs de l'incidence relative du change dans un trimestre donné sont les fluctuations des taux de change et la proportion des bénéfices générés par les filiales étrangères de la Compagnie. La Compagnie présente généralement l'incidence du change sur le bénéfice net d'un exercice à l'autre. Au cours du troisième trimestre de 2009, le dollar canadien s'est apprécié face au dollar américain par rapport au deuxième trimestre de 2009. Cependant, sa valeur a diminué au troisième trimestre de 2009 par rapport au troisième trimestre de 2008. Au cours du troisième trimestre de 2009, le total de la perte nette présenté par la Compagnie a augmenté de 23 millions de dollars en raison du recul du dollar canadien par rapport au troisième trimestre de 2008.

Rendement des différentes organisations

La Compagnie gère ses activités et présente ses résultats en fonction de cinq secteurs d'activité : la Financière Sun Life Canada (la FSL Canada), la Financière Sun Life États-Unis (la FSL États-Unis), la MFS Investment Management (la MFS), la Financière Sun Life Asie (la FSL Asie) et l'Organisation internationale. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les secteurs, se reporter à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires de la Financière Sun Life inc. pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009 qui sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. L'information financière concernant la FSL États-Unis et la MFS est présentée ci-dessous en dollars canadiens et en dollars américains afin de faciliter l'analyse des tendances sous-jacentes.

Au deuxième trimestre de 2009, la Compagnie a présenté pour le secteur de l'Organisation internationale des pertes de valeur sur le crédit qui n'avaient pas encore été réparties entre les secteurs d'activité de la Compagnie. Certains résultats du deuxième trimestre de 2009 ont été ajustés pour tenir compte de la répartition de ces pertes de valeur sur le crédit de l'Organisation internationale entre les différentes organisations de la Compagnie. L'incidence de l'ajustement des résultats du deuxième trimestre de 2009 sur les différentes organisations se détaille comme suit : (7) millions de dollars pour la FSL Canada, (58) millions de dollars pour la FSL États-Unis, (1) million de dollars pour la FSL Asie, (2) millions de dollars pour la FSL Royaume-Uni et 68 millions de dollars pour l'Organisation internationale. Le retraitement n'a aucune incidence sur le total du bénéfice présenté de la Compagnie pour le deuxième trimestre de 2009.

FSL CANADA

	Résultats trimestriels					Cumul depuis le début de l'exercice	
	T3 09	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	2009	2008
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)							
Assurance et placements individuels	134	131	77	(130)	28	342	354
Garanties collectives	44	52	65	74	81	161	210
Gestion de patrimoine groupe	41	27	52	1	48	120	136
Total	219	210	194	(55)	157	623	700

La FSL Canada a enregistré un bénéfice net de 219 millions de dollars au troisième trimestre de 2009, comparativement à un bénéfice net de 210 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009 et à un bénéfice de 157 millions de dollars au troisième trimestre de 2008. Le bénéfice enregistré au troisième trimestre de 2009 s'explique par la mise à jour d'hypothèses relatives aux provisions techniques liées aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt pour la Division des assurances et placements individuels qui s'est traduite par une diminution de 137 millions de dollars du bénéfice, ainsi que par des résultats défavorables pour ce qui est de la morbidité pour la Division des garanties collectives. Un bon rendement des marchés boursiers et des changements pour certains produits ont quant à eux donné lieu à des gains favorables de 152 millions de dollars pour la Division des assurances et placements individuels ainsi qu'à des gains découlant des variations des taux d'intérêt et de placements d'actifs au troisième trimestre de 2009.

Les résultats du troisième trimestre de 2008 tenaient compte des charges de 126 millions de dollars imputables à l'incidence du recul des marchés boursiers ainsi que des pertes de valeur de l'actif et des pertes liées au crédit de 59 millions de dollars qui ont eu une incidence principalement sur la Division des assurances et placements individuels. Ces diminutions ont été contrebalancées en partie par la hausse des taux d'intérêt et par des gains de réinvestissement de l'actif attribuables à l'élargissement des écarts de taux ainsi que par des résultats favorables au chapitre de la morbidité. Les résultats du troisième trimestre de 2008 tenaient également compte du bénéfice de 31 millions de dollars attribuable à la participation de 37 % de la Compagnie dans CI Financial. La Compagnie a vendu cette participation au cours du quatrième trimestre de 2008.

Le bénéfice s'est chiffré à 623 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2009, comparativement à 700 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net a diminué principalement en raison de la mise à jour des hypothèses liées aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt au troisième trimestre de 2009, de la diminution des gains de réinvestissement de l'actif découlant de variations des écarts de taux, de résultats moins favorables au chapitre de la morbidité et d'une diminution du bénéfice découlant de la vente de la participation de la Compagnie dans CI Financial. La diminution a été partiellement contrebalancée par un regain des marchés boursiers et par une amélioration au chapitre des pertes de valeur d'actif.

Au troisième trimestre de 2009, les souscriptions de produits individuels à taux d'intérêt fixe, notamment les rentes en capitalisation, les CPG et les rentes à constitution immédiate, ont augmenté de 38 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent pour se chiffrer à 195 millions de dollars. Les souscriptions de fonds distincts par des particuliers ont diminué de 26 %, ce qui reflète une diminution de la demande sur l'ensemble des marchés et des changements apportés aux produits annoncés en mai du présent exercice. Les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle et d'assurance-maladie individuelle correspondent aux souscriptions de l'exercice précédent, soit 38 millions de dollars, et la gamme de produits a été améliorée. Les souscriptions de la Division des garanties collectives sont demeurées

vigoureuses, celles-ci ayant augmenté de 27 % pour atteindre 70 millions de dollars au troisième trimestre de 2009. Les souscriptions de la Division des garanties collectives sur le marché des petites et moyennes entreprises ont augmenté de 32 % depuis le début de l'exercice 2009. Les souscriptions de services collectifs de retraite de la Division de la gestion de patrimoine groupe ont augmenté de 16 %. Les souscriptions de produits de continuité liées à la retraite ont augmenté de 40 % pour atteindre 243 millions de dollars, ce qui représente un taux de rétention record de 57 % pour le trimestre. La Division des régimes de retraite collectifs a continué de miser sur sa position de chef de file du secteur des régimes à cotisations déterminées au premier semestre de 2009, obtenant 38 % de l'ensemble des activités du secteur des régimes à cotisations déterminées selon l'information publiée par LIMRA.

FSL ÉTATS-UNIS

	Résultats trimestriels					Cumul depuis le début de l'exercice	
	T3 09	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	2009	2008
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars US)							
Rentes	(186)	187	(324)	(672)	(456)	(323)	(359)
Assurances individuelles	(222)	70	(57)	95	(76)	(209)	(22)
Assurance collective	22	30	48	1	30	100	74
Total (en millions de dollars US)	(386)	287	(333)	(576)	(502)	(432)	(307)
Total (en millions de dollars CA)	(413)	364	(407)	(679)	(533)	(456)	(337)

La FSL États-Unis a enregistré une perte nette de 413 millions de dollars CA au troisième trimestre de 2009, comparativement à un bénéfice net de 364 millions de dollars CA au deuxième trimestre de 2009 et à une perte nette de 533 millions de dollars CA au troisième trimestre de 2008. Le recul du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu pour effet d'augmenter la perte de la FSL États-Unis de 22 millions de dollars CA au troisième trimestre de 2009 par rapport au troisième trimestre de 2008.

En dollars américains, la perte s'est chiffrée à 386 millions de dollars US au troisième trimestre de 2009, comparativement à une perte de 502 millions de dollars US au troisième trimestre de 2008. Les résultats du troisième trimestre de 2009 s'expliquent principalement par une perte de la Division de l'assurance et des rentes individuelles. Les pertes au troisième trimestre de 2009 s'expliquent principalement par la mise à jour d'hypothèses liées aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt de 295 millions de dollars US et par l'augmentation des provisions de 167 millions de dollars US découlant de l'abaissement des cotes de crédit sur le portefeuille de placement. Des augmentations additionnelles des provisions pour la Division de l'assurance individuelle à la suite de la mise à jour d'hypothèses concernant le comportement des titulaires de contrat se sont traduites par une diminution de 150 millions de dollars US du bénéfice. Les pertes au troisième trimestre de 2009 ont été partiellement contrebalancées par des libérations de provisions de 89 millions de dollars US découlant de conditions favorables des marchés boursiers.

Les résultats du troisième trimestre de 2008 s'expliquent par des pertes liées au crédit, y compris des pertes de valeur de 460 millions de dollars US et des augmentations des provisions de 170 millions de dollars US rendues nécessaires par des changements sur les marchés financiers.

La perte nette pour les neuf premiers mois de 2009 s'est chiffrée à 432 millions de dollars US, comparativement à une perte nette de 307 millions de dollars US pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du bénéfice s'explique principalement par l'incidence des provisions et des pertes liées au crédit de la Division des rentes, par l'incidence défavorable d'une opération de réassurance interne visant à accroître l'efficacité de l'utilisation des capitaux de la Division de l'assurance individuelle et par la mise à jour des hypothèses liées aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt au troisième trimestre de 2009. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par des libérations de provisions découlant de conditions favorables des marchés boursiers aux deuxième et troisième trimestres de 2009.

Des initiatives visant à favoriser la croissance et l'amélioration des capacités de distribution ont permis une augmentation des souscriptions pour la FSL États-Unis. Les souscriptions de rentes à capital variable aux États-Unis au troisième trimestre ont augmenté de 128 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent pour s'établir à 1,1 milliard de dollars US. Au cours du trimestre, des modifications ont été apportées à la gamme de produits de rentes à capital variable pour éliminer le risque et accroître le rendement tout en conservant une position concurrentielle sur le marché. Les souscriptions des produits de base de la Division de l'assurance individuelle ont augmenté de 23 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le total des souscriptions pour la Division de l'assurance individuelle a diminué de 36 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, mais cette diminution est imputable à une baisse des souscriptions des produits autres que les produits de base, principalement des produits d'assurance-vie détenue par des banques. Les souscriptions de produits d'assurance collective ont augmenté de 3 % au troisième trimestre de 2009 par rapport au troisième trimestre de 2008 pour s'établir à 90 millions de dollars US.

MFS INVESTMENT MANAGEMENT

	Résultats trimestriels					Cumul depuis le début de l'exercice	
	T3 09	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	2009	2008
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars US)	39	27	23	25	47	89	161
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars CA)	43	32	28	30	49	103	164
Ratio de la marge d'exploitation avant impôts⁽⁴⁾	28 %	23 %	21 %	21 %	29 %	24 %	33 %
Actif net moyen (en milliards de dollars US)	162	140	125	133	176	143	185
Actif géré (en milliards de dollars US)	175	147	124	134	162	175	162
Souscriptions nettes (rachats nets) (en milliards de dollars US)	7,7	4,9	0,2	(2,1)	(2,0)	12,8	(3,7)
Augmentation (perte) de valeur de l'actif (en milliards de dollars US)	20,0	17,9	(10,7)	(25,5)	(19,4)	27,2	(33,9)
Indice S&P 500 (moyenne quotidienne)	994	893	811	910	1 255	900	1 325

⁽⁴⁾ Le ratio de la marge d'exploitation avant impôts est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique « Utilisation de mesures financières non définies par les PCGR ».

La MFS a enregistré un bénéfice net de 43 millions de dollars CA au troisième trimestre de 2009, comparativement à un bénéfice de 32 millions de dollars CA au deuxième trimestre de 2009 et à un bénéfice de 49 millions de dollars CA au troisième trimestre de 2008. Le recul du dollar canadien face au dollar américain a eu pour effet d'augmenter le bénéfice de la MFS de 2 millions de dollars CA au troisième trimestre de 2009 par rapport au troisième trimestre de 2008.

En dollars américains, le bénéfice dégagé par la MFS au troisième trimestre s'est chiffré à 39 millions de dollars US, comparativement à 47 millions de dollars US au troisième trimestre de 2008. La diminution du bénéfice par rapport au troisième trimestre de 2008 est principalement imputable à la baisse de l'actif net moyen.

Le bénéfice pour les neuf premiers mois de 2009 s'est chiffré à 89 millions de dollars US, comparativement à 161 millions de dollars US pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement imputable à la baisse de l'actif net moyen.

Le total de l'actif géré au 30 septembre 2009 a augmenté pour atteindre 175 milliards de dollars US, un sommet pour les 12 derniers mois, comparativement à 134 milliards de dollars US au 31 décembre 2008. La hausse est attribuable à une augmentation de valeur de l'actif de 27,2 milliards de dollars US et à des rentrées nettes de 12,8 milliards de dollars US.

Le rendement des fonds de la MFS est demeuré solide. En effet, au 30 septembre 2009, 91 %, 95 % et 92 % de ses fonds étaient classés au-dessus de la moyenne de leur catégorie Lipper sur 3, 5 et 10 ans, respectivement.

FSL ASIE

	Résultats trimestriels					Cumul depuis le début de l'exercice	
	T3 09	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	2009	2008
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	13	19	17	16	(8)	49	17

Le bénéfice dégagé par la FSL Asie au troisième trimestre s'est chiffré à 13 millions de dollars, comparativement à un bénéfice de 19 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009 et à une perte nette de 8 millions de dollars au troisième trimestre de 2008. L'augmentation du bénéfice par rapport au troisième trimestre de 2008 est principalement attribuable à une amélioration des conditions du marché; les résultats du troisième trimestre de 2008 avaient subi l'incidence des pertes liées au crédit.

Le bénéfice s'est chiffré à 49 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2009, comparativement à 17 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice est principalement attribuable à une amélioration des conditions du marché en 2009 et à des pertes découlant d'écarts de taux plus importants en 2008.

Les souscriptions de la FSL Asie pour les neuf premiers mois sont demeurées au même niveau que pour les neuf premiers mois de 2008, la croissance continue en Inde ayant été contrebalancée par le ralentissement des souscriptions dans les autres marchés. Les clients demeurent prudents en ce qui a trait aux produits liés à des placements en raison de la volatilité des marchés. La diminution des souscriptions de ces produits a toutefois été contrebalancée par la demande accrue de produits d'assurance classiques.

Le 29 juillet 2009, la FSL a annoncé un repositionnement de la Sun Life Everbright Insurance Company Limited (SLEB). La restructuration de la SLEB en assureur local favorisera son expansion sur le marché chinois des services financiers et permettra à SLEB de tirer pleinement parti des importantes capacités de distribution de la China Everbright Bank. La FSL, qui détiendra une participation de 20 % dans la société repositionnée et restructurée, continuera de fournir une expertise et des normes en matière d'actuariat, de gestion du risque et de gouvernance à la SLEB.

Le 28 juillet 2009, la nouvelle coentreprise formée par la Financière Sun Life et le Commerce International Merchant Bankers Group a commencé ses activités. Cette nouvelle coentreprise permet à la Financière Sun Life de distribuer ses produits d'assurance vie, accident et maladie par l'entremise de plus de 600 succursales offrant des services aux particuliers de la PT Bank CIMB Niaga en Indonésie.

ORGANISATION INTERNATIONALE

L'Organisation internationale comprend les résultats de la Financière Sun Life Royaume-Uni (la FSL Royaume-Uni) et des Services de soutien généraux, qui englobent les activités liées au portefeuille de réassurance de la Compagnie, ainsi que les produits financiers, les charges, le capital et les autres éléments qui ne sont pas attribués aux autres secteurs d'activité de la Financière Sun Life.

	Résultats trimestriels					Cumul depuis le début de l'exercice	
	T3 09	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	2009	2008
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)							
FSL Royaume-Uni	10	(50)	–	40	69	(40)	169
Services de soutien généraux	(12)	16	(45)	777	(130)	(41)	(57)
Total	(2)	(34)	(45)	817	(61)	(81)	112

L'Organisation internationale a affiché une perte de 2 millions de dollars au troisième trimestre de 2009, comparativement à une perte de 34 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009 et à une perte nette de 61 millions de dollars au troisième trimestre de 2008.

La FSL Royaume-Uni a enregistré un bénéfice net de 10 millions de dollars au troisième trimestre de 2009, comparativement à un bénéfice net de 69 millions de dollars au troisième trimestre de 2008. La diminution du bénéfice de la FSL Royaume-Uni s'explique principalement par la mise à jour d'hypothèses relatives aux provisions techniques liées aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt et par l'augmentation des provisions découlant de l'abaissement des cotes de crédit sur le portefeuille de placement. Les résultats de la FSL Royaume-Uni au troisième trimestre de 2008 tenaient compte de l'incidence favorable d'une opération de réassurance interne. Les pertes nettes des Services de soutien

généraux au troisième trimestre de 2009 se sont chiffrées à 12 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 130 millions de dollars un an plus tôt. La diminution des pertes s'explique principalement par un rendement accru des activités de réassurance en rétrocession vie de la Compagnie par rapport au troisième trimestre de 2008 et par des gains sur les placements.

Les pertes de l'Organisation internationale se sont chiffrées à 81 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2009, comparativement à un bénéfice de 112 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice de la FSL Royaume-Uni a diminué en raison de l'augmentation des provisions découlant de l'abaissement des cotes de crédit sur le portefeuille de placement et de l'incidence favorable d'une opération de réassurance interne sur les résultats de la FSL Royaume-Uni pour les neuf premiers mois de 2008. Les pertes des Services de soutien généraux ont diminué en raison du rendement accru des activités de réassurance en rétrocession vie de la Compagnie et de gains sur les placements, partiellement contrebalancés par l'incidence favorable qu'ont eue les modifications des passifs d'impôts sur les résultats des neuf premiers mois de 2008.

Le 1^{er} octobre 2009, la Compagnie a conclu l'acquisition des activités de la Lincoln National Corporation au Royaume-Uni. Les activités combinées doubleront le nombre de contrats en vigueur de la FSL Royaume-Uni et porteront le nom de Sun Life Financial of Canada, une marque déjà présente au Royaume-Uni depuis plus d'un siècle.

Information financière supplémentaire

PRODUITS

Selon les PCGR du Canada, les produits comprennent : i) les primes ordinaires tirées des contrats d'assurance-vie et d'assurance-maladie et les produits tirés des rentes à capital fixe, ii) les produits financiers nets qui comprennent les produits financiers provenant des actifs du fonds général et les variations de la valeur des actifs détenus à des fins de transaction et des instruments dérivés et iii) le revenu tiré des droits relatif aux services fournis. Les encaissements liés aux fonds distincts, aux fonds communs de placement et aux fonds gérés ne sont pas inclus dans les produits.

Les fluctuations trimestrielles de la valeur des actifs détenus à des fins de transaction peuvent exposer les produits financiers nets à une certaine volatilité. Les obligations et les actions qui couvrent les provisions techniques sont classées comme détenues à des fins de transaction; par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont comptabilisées dans les produits financiers nets de l'état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur de ces actifs sont neutralisées en grande partie par les variations de la juste valeur des provisions techniques, lorsque l'appariement des actifs et des passifs est adéquat. La Compagnie procède à des analyses des flux de trésorerie dans le cadre desquelles des projections relatives aux flux de trésorerie sont établies en fonction de divers scénarios. Lorsqu'une moins-value est comptabilisée pour des actifs qui couvrent des passifs, en raison d'une perte de valeur ou d'un cas de défaut de paiement, les hypothèses actuarielles relatives aux flux de trésorerie nécessaires pour couvrir les passifs changent, ce qui se traduit par une hausse des provisions techniques inscrites dans l'état consolidé des résultats. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les conventions comptables de la Compagnie, consulter le rapport de gestion annuel de la Financière Sun Life inc., disponible sur le site Web de la Compagnie au www.sunlife.com.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels					Cumul depuis le début de l'exercice	
	T3 09	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	2009	2008
Produits							
FSL Canada	3 388	3 479	2 249	2 052	1 279	9 116	5 875
FSL États-Unis	3 643	3 893	2 360	587	546	9 896	3 230
MFS	322	299	288	310	342	909	1 071
FSL Asie	588	634	238	128	180	1 460	370
Organisation internationale (déduction faite des ajustements de consolidation)	890	415	(107)	1 629	213	1 198	311
Total présenté	8 831	8 720	5 028	4 706	2 560	22 579	10 857
Incidence du change et des variations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction et des instruments dérivés	3 117	2 859	(443)	(1 424)	(2 976)	5 533	(5 725)
Total des produits ajustés	5 714	5 861	5 471	6 130	5 536	17 046	16 582

Au troisième trimestre de 2009, les produits se sont chiffrés à 8,8 milliards de dollars, en hausse de 6,3 milliards de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'amélioration de la variation de la juste valeur de marché d'actifs détenus à des fins de transaction et de l'incidence du recul du dollar canadien. Compte non tenu de l'incidence des fluctuations du taux de change et des variations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction, les produits du troisième trimestre de 2009 se sont élevés à 5,7 milliards de dollars, en hausse de 178 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la croissance des primes d'assurance-maladie et de rentes pour la FSL Canada.

Les produits tirés des primes ont augmenté de 208 millions de dollars au troisième trimestre de 2009 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Une tranche de 99 millions de dollars de cette augmentation découle du recul du dollar canadien face au dollar américain. L'augmentation de 109 millions de dollars, compte non tenu de l'incidence du taux de change, est principalement attribuable à l'augmentation des primes d'assurance-maladie et de rentes pour la FSL Canada.

Les produits financiers nets se sont élevés à 4,3 milliards de dollars au troisième trimestre de 2009, en hausse de 6,1 milliards de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur de marché des actifs détenus à des fins de transaction et des dérivés au cours du troisième trimestre de 2009 ont donné lieu à une augmentation de 3,0 milliards de dollars des produits financiers nets, comparativement à une diminution de 3,0 milliards de dollars pour le troisième trimestre de 2008. Le recul du dollar canadien a également donné lieu à une augmentation de 63 millions de dollars.

Le revenu tiré des droits a totalisé 669 millions de dollars au troisième trimestre de 2009, soit une diminution de 24 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, imputable à une diminution de 48 millions de dollars découlant de la baisse des droits touchés sur la valeur réduite des actifs des activités de gestion de patrimoine, compte non tenu de l'incidence des taux de change, qui a été partiellement contrebalancée par une augmentation de 24 millions de dollars découlant du recul du dollar canadien face au dollar américain.

Les produits se sont élevés à 22,6 milliards de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, en hausse de 11,7 milliards de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique principalement par :

- i) une augmentation de 9,5 milliards de dollars des produits financiers nets, compte non tenu du change, découlant essentiellement de variations de la juste valeur d'actifs détenus à des fins de transaction;
- ii) une augmentation de 1,1 milliard de dollars des produits tirés des primes découlant essentiellement d'une augmentation des primes de rentes pour la FSL Canada et la FSL États-Unis, compte non tenu du change;
- iii) une augmentation de 1,5 milliard de dollars découlant du recul du dollar canadien. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
- iv) une diminution de 0,4 milliard de dollars du revenu tiré des droits, compte non tenu du change, découlant essentiellement d'une baisse des droits touchés sur la valeur réduite des actifs.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Une augmentation de la valeur de marché des titres d'emprunt et les stratégies de planification fiscale instaurées au cours du troisième trimestre de 2009 ont permis à la Compagnie de comptabiliser des économies d'impôts non comptabilisées précédemment de 101 millions de dollars relatives à des pertes de valeur sur des placements qui avaient été précédemment comptabilisées par la FSL États-Unis. Cette situation, conjuguée à l'incidence de la diminution du bénéfice de la Compagnie dans son ensemble, y compris les pertes enregistrées dans les territoires où les impôts sont plus élevés, plus particulièrement aux États-Unis, a donné lieu à une économie d'impôts de 238 millions de dollars sur une perte avant impôts de 347 millions de dollars au troisième trimestre de 2009.

Les économies d'impôts de 455 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2009 découlent des éléments décrits ci-dessus pour le troisième trimestre ainsi que de l'adoption de règles fiscales liées au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* au cours du premier trimestre de 2009. Pour le premier trimestre de 2009, l'adoption de ces règles fiscales s'est traduite par une augmentation d'environ 174 millions de dollars de l'économie d'impôts inscrite dans les états consolidés des résultats intermédiaires au poste Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices. Cette économie d'impôts a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de 135 millions de dollars des provisions techniques, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 39 millions de dollars du total du bénéfice net pour le premier trimestre de 2009.

ACTIF GÉRÉ

L'actif géré totalisait 411,9 milliards de dollars au 30 septembre 2009, comparativement à 381,1 milliards de dollars au 31 décembre 2008 et à 388,7 milliards de dollars au 30 septembre 2008. L'augmentation de 30,8 milliards de dollars enregistrée entre le 31 décembre 2008 et le 30 septembre 2009 s'explique principalement par les facteurs suivants :

- i) des fluctuations du marché favorables de 37,8 milliards de dollars;
- ii) des souscriptions nettes liées aux fonds communs de placement, aux fonds gérés et aux fonds distincts de 18,5 milliards de dollars;
- iii) une augmentation de 5,0 milliards de dollars découlant de la variation de la valeur des actifs détenus à des fins de transaction. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
- iv) une diminution de 33,0 milliards de dollars découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change de la période précédente.

L'actif géré a augmenté de 23,2 milliards de dollars du 30 septembre 2008 au 30 septembre 2009. L'augmentation résulte principalement de ce qui suit :

- i) des souscriptions nettes liées aux fonds communs de placement, aux fonds gérés et aux fonds distincts de 16,1 milliards de dollars;
- ii) une augmentation de 2,8 milliards de dollars découlant de la variation de la valeur des actifs détenus à des fins de transaction;
- iii) une augmentation de 2,4 milliards de dollars découlant du recul du dollar canadien;
- iv) la croissance des activités, principalement pour les rentes à capital fixe pour la FSL États-Unis. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
- v) des fluctuations négatives du marché de 2,1 milliards de dollars.

VARIATION DU BILAN ET DES CAPITAUX PROPRES

L'actif total du fonds général se chiffrait à 119,5 milliards de dollars au 30 septembre 2009, comparativement à 113,2 milliards de dollars un an auparavant et à 119,8 milliards de dollars au 31 décembre 2008. L'augmentation de 6,3 milliards de dollars de l'actif total du fonds général par rapport au 30 septembre 2008 s'explique essentiellement par la croissance de 4,0 milliards de dollars des activités, découlant principalement de l'augmentation des activités de gestion de patrimoine de la Compagnie, et par une augmentation de 2,8 milliards de dollars découlant de la variation de la valeur des actifs détenus à des fins de transaction. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par une diminution nette de 0,5 milliard de dollars découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport à certaines devises.

L'actif total du fonds général a diminué de 326 millions de dollars depuis le 31 décembre 2008, date à laquelle il se chiffrait à 119,8 milliards de dollars, principalement en raison d'une diminution de 7,8 milliards de dollars découlant de l'appréciation du dollar canadien, en majeure partie contrebalancée par une augmentation de l'actif attribuable à la variation de 5 milliards de dollars de la valeur des actifs détenus à des fins de transaction et à la croissance des activités au cours de la période.

Les provisions techniques et autres provisions relatives aux contrats d'assurance se chiffraient à 84,1 milliards de dollars au 30 septembre 2009, en hausse de 2,7 milliards de dollars par rapport au 31 décembre 2008, principalement en raison d'une hausse de 5,0 milliards de dollars liée à une variation correspondante de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction et à la croissance des activités de 3,0 milliards de dollars, principalement attribuable aux souscriptions de rentes de la FSL États-Unis et de la FSL Canada. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la diminution de 5,3 milliards de dollars découlant de l'appréciation du dollar canadien.

Les provisions techniques et les autres provisions relatives aux contrats d'assurance ont augmenté de 6,5 milliards de dollars par rapport au 30 septembre 2008, date à laquelle elles se chiffraient à 77,6 milliards de dollars. La croissance des activités de 4,0 milliards de dollars et une augmentation de 2,8 milliards de dollars attribuable à l'incidence d'une variation correspondante de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction ont été partiellement contrebalancées par une diminution de 0,4 milliard de dollars imputable à l'appréciation du dollar canadien.

Les capitaux propres, qui comprennent les actions privilégiées de la Financière Sun Life, se chiffraient à 17,2 milliards de dollars au 30 septembre 2009, comparativement à 17,3 milliards de dollars au 31 décembre 2008 et à 16,5 milliards de dollars au 30 septembre 2008. La diminution de 72 millions de dollars enregistrée entre le 31 décembre 2008 et le 30 septembre 2009 résulte principalement de ce qui suit :

- i) le bénéfice net attribuable aux actionnaires de 296 millions de dollars, avant les dividendes privilégiés de 58 millions de dollars;
- ii) des gains non réalisés sur les actifs disponibles à la vente de 1,4 milliard de dollars comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu;
- iii) des produits nets de 246 millions de dollars liés à l'émission d'actions privilégiées donnant droit à un dividende de 6 %. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
- iv) des dividendes de 594 millions de dollars versés sur les actions ordinaires;
- v) une diminution de 1,4 milliard de dollars découlant de l'appréciation du dollar canadien.

Au 2 novembre 2009, la Financière Sun Life inc. avait 562,5 millions d'actions ordinaires et 71,0 millions d'actions privilégiées en circulation.

FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		Cumul depuis le début de l'exercice	
	T3 09	T3 08	2009	2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	9 165	3 114	7 263	3 603
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	934	1 126	2 745	1 918
Financement	(165)	(188)	612	(10)
Investissement	(362)	949	(727)	(534)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	(433)	117	(754)	141
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(26)	2 004	1 876	1 515
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	9 139	5 118	9 139	5 118
Titres à court terme à la fin	2 692	1 496	2 692	1 496
Total de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres à court terme	11 831	6 614	11 831	6 614

À la fin du troisième trimestre de 2009, le montant net de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres à court terme se chiffrait à 11,8 milliards de dollars, soit une augmentation de 5,2 milliards de dollars par rapport au troisième trimestre de 2008.

Au troisième trimestre de 2009, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 192 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2008. La diminution s'explique principalement par une légère diminution des produits financiers en espèces. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement au troisième trimestre de 2009 ont diminué de 23 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison d'une diminution de la dette de premier rang en 2009 par rapport à 2008. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 362 millions de dollars au troisième trimestre de 2009, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement de 949 millions de dollars au troisième trimestre de 2008. La diminution de 1,3 milliard de dollars des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement en 2009 s'explique principalement par une augmentation des achats nets de titres à court terme. La fluctuation de la valeur du dollar canadien s'est traduite par la diminution de 433 millions de dollars des soldes de trésorerie au troisième trimestre de 2009, comparativement à une augmentation de 117 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les rentrées de fonds liées à l'exploitation ont augmenté de 827 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de 1,9 milliard de dollars des primes a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des prestations et des charges. Les rentrées de fonds liées aux activités de financement pour les neuf premiers mois de 2009 ont augmenté de 622 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2008. Cette augmentation est attribuable à une hausse des émissions d'actions privilégiées et de débentures et à la diminution des rachats d'actions. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par une augmentation des dividendes en espèces versés aux actionnaires ordinaires par suite d'un changement non récurrent à la date de paiement en raison de la mise en place du régime de réinvestissement des dividendes amélioré de la Compagnie au deuxième trimestre de 2009. Les sorties de fonds liées à l'investissement ont augmenté de 193 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2009 par rapport à 2008. Cette augmentation s'explique par la hausse du niveau d'investissement. La fluctuation de la valeur du dollar canadien s'est traduite par la diminution de 754 millions de dollars des soldes de trésorerie pour les neuf premiers mois de 2009, comparativement à une augmentation de 141 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des résultats de la Financière Sun Life pour les huit trimestres les plus récents. De l'information plus détaillée sur les résultats trimestriels antérieurs de la Compagnie figure dans les rapports de gestion intermédiaires et annuels de la Compagnie. Il est possible d'obtenir des copies de ces documents sur le site Web de la Compagnie au www.sunlife.com.

	Résultats trimestriels							
	T3 09	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	T2 08	T1 08	T4 07
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	(140)	591	(213)	129	(396)	519	533	555
Bénéfice (perte) d'exploitation (en millions de dollars)	(140)	591	(186)	(696)	(396)	519	533	560
Bénéfice de base par action (en dollars)	(0,25)	1,06	(0,38)	0,23	(0,71)	0,92	0,95	0,98
Bénéfice dilué par action (en dollars)	(0,25)	1,05	(0,38)	0,23	(0,71)	0,91	0,93	0,97
Bénéfice d'exploitation dilué par action (en dollars)	(0,25)	1,05	(0,33)	(1,25)	(0,71)	0,91	0,93	0,98
Total des produits (en millions de dollars)	8 831	8 720	5 028	4 706	2 560	4 411	3 886	5 405
Total de l'actif géré (en milliards de dollars)	412	397	375	381	389	413	415	425

Deuxième trimestre de 2009

La Financière Sun Life a déclaré un bénéfice net de 591 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009. Les libérations de provisions ont eu une incidence favorable sur les résultats du trimestre. Ces libérations de provisions découlent de la hausse des marchés boursiers et des taux d'intérêt ainsi que de l'incidence favorable du rétrécissement des écarts de taux. De bons résultats découlant de l'amélioration des marchés financiers au cours du trimestre ont été partiellement contrebalancés par une augmentation des provisions découlant de l'abaissement des cotes de crédit du portefeuille de placement de la Compagnie, par des modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement en prévision de pertes futures liées au crédit et par des pertes de valeur sur le crédit.

Premier trimestre de 2009

Une perte nette d'exploitation de 186 millions de dollars a été déclarée pour le premier trimestre de 2009. Cette perte d'exploitation ne tenait pas compte de la charge après impôts de 27 millions de dollars liée aux coûts de restructuration engagés relativement aux mesures prises par la Compagnie pour réduire son niveau de dépenses et accroître ses économies opérationnelles. Compte tenu de ces coûts de restructuration, la Compagnie a déclaré une perte nette de 213 millions de dollars. Les résultats du trimestre ont subi l'incidence de la consolidation des provisions, déduction faite des couvertures, découlant du recul des marchés boursiers, de l'augmentation des provisions découlant de l'abaissement des cotes de crédit sur le portefeuille de placement de la Compagnie ainsi que des pertes de valeur sur les actions et sur le crédit.

Quatrième trimestre de 2008

Au quatrième trimestre de 2008, la Financière Sun Life a déclaré un bénéfice net de 129 millions de dollars. Déduction faite du gain après impôts de 825 millions de dollars lié à la vente de la participation de 37 % de la Compagnie dans CI Financial, la Compagnie a présenté une perte d'exploitation nette de 696 millions de dollars. Les résultats du trimestre ont principalement subi l'incidence de la détérioration persistante des marchés financiers à l'échelle mondiale et comprennent des charges de 682 millions de dollars liées aux marchés boursiers, de 365 millions de dollars liées à des pertes de valeur de l'actif, à des réductions de valeur liées au crédit et à l'élargissement des écarts de taux ainsi que de 164 millions de dollars liées aux modifications apportées aux hypothèses à l'égard des défauts de paiement en prévision de pertes futures liées au crédit plus élevées.

Troisième trimestre de 2008

Au troisième trimestre de 2008, la Financière Sun Life a déclaré une perte nette de 396 millions de dollars. Les résultats de la Compagnie ont été fortement touchés par la détérioration des marchés financiers à l'échelle mondiale et comprenaient des pertes de valeur de l'actif et des pertes liées au crédit de 636 millions de dollars ainsi que des charges de 326 millions de dollars liées aux fluctuations des marchés boursiers.

Deuxième trimestre de 2008

Au deuxième trimestre de 2008, la Compagnie a dégagé un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 519 millions de dollars. Pour le trimestre, le bénéfice net a subi l'incidence du recul des marchés boursiers (qui s'est répercuté sur les activités de la Compagnie aux États-Unis), l'incidence défavorable de la fluctuation des taux d'intérêt et des couvertures connexes, de l'accroissement des écarts de taux et des provisions liées au crédit sur les provisions techniques et des pertes liées au crédit à la vente d'actifs de la FSL États-Unis, ainsi que l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et de l'accroissement des investissements visant à assurer la croissance des activités de la FSL Asie. Ces diminutions ont été contrebalancées en partie par des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité, par l'incidence favorable des marchés boursiers et par la hausse des taux d'intérêt pour la FSL Canada, ainsi que par des modifications des passifs d'impôt liés aux Services de soutien généraux.

Premier trimestre de 2008

Au premier trimestre de 2008, la Financière Sun Life a dégagé un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 533 millions de dollars. Le bénéfice net du trimestre a subi l'incidence défavorable du recul des marchés boursiers (qui s'est répercuté sur les activités de la Compagnie en Amérique du Nord), de l'accroissement des écarts de taux pour la FSL États-Unis et la FSL Asie ainsi que des provisions liées au crédit pour la FSL États-Unis. Ces diminutions ont été contrebalancées en partie par les gains réalisés par la FSL États-Unis, y compris les résultats favorables enregistrés par la Division des rentes au chapitre des taux d'intérêt et des couvertures, la réduction des pressions exercées par les affaires nouvelles à la Division de l'assurance individuelle et la croissance des activités de la Division de l'assurance collective de la Compagnie aux États-Unis, de même que par l'incidence favorable de certains éléments liés aux impôts sur les bénéfices sur les Services de soutien généraux et la FSL Royaume-Uni.

Quatrième trimestre de 2007

Au quatrième trimestre de 2007, la Financière Sun Life a dégagé un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 555 millions de dollars qui s'explique principalement par l'augmentation du bénéfice dégagé par la Division de l'assurance-vie individuelle de la FSL États-Unis, attribuable à l'allègement des pressions exercées par les affaires nouvelles et au recouvrement d'un montant comptabilisé antérieurement à ce titre en raison de la mise en place d'une structure de financement pour les réserves statutaires liées à certains contrats vie universelle aux États-Unis. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la diminution des bénéfices tirés des activités de réassurance fermées par les Services de soutien généraux, imputable à la mise à jour des hypothèses liées aux taux d'intérêt et aux marchés boursiers.

PLACEMENTS

Le total des placements de la Compagnie se chiffrait à 107 milliards de dollars au 30 septembre 2009. La majeure partie du fonds général de la Compagnie est investie dans des titres à revenu fixe à moyen ou à long terme, comme des obligations ou des prêts hypothécaires. Les placements de la Compagnie sont composés à 86 % de placements liquides et de titres à revenu fixe. Les actions et les biens immobiliers constituaient 4 % et 5 % du portefeuille, respectivement, au 30 septembre 2009. La proportion restante de 5 % du portefeuille était constituée d'avances sur contrats, d'actifs dérivés et d'autres placements.

Au 30 septembre 2009, la Compagnie détenait des obligations qui représentaient 60,1 milliards de dollars, soit 56 % de l'ensemble de son portefeuille de placement. La proportion des obligations ayant reçu la cote A ou une cote supérieure s'établissait à 66 %, et le pourcentage de celles qui avaient reçu la cote BBB ou une cote supérieure était de 95 % du total du portefeuille obligataire au 30 septembre 2009, une diminution comparativement à 97 % au 31 décembre 2008. La diminution s'explique essentiellement par l'abaissement des cotes de crédit du portefeuille obligataire, principalement dans le secteur financier, en raison du resserrement des conditions de crédit.

Des obligations détenues par la Compagnie de 60,1 milliards de dollars, les obligations de sociétés fermées comptent pour un montant de 12,7 milliards de dollars, soit 21 % de l'ensemble du portefeuille obligataire de la Compagnie. Les obligations qui ne sont pas émises ni garanties par des gouvernements d'État ou régionaux ou par des administrations municipales représentaient 74 % du total du portefeuille obligataire au 30 septembre 2009, comparativement à 75 % au 31 décembre 2008.

Les pertes brutes non réalisées de la Compagnie sur les obligations disponibles à la vente et les obligations détenues à des fins de transaction se chiffraient à 0,5 milliard de dollars et à 2,7 milliards de dollars, respectivement, au 30 septembre 2009, comparativement à 1,9 milliard de dollars et à 7,1 milliards de dollars, respectivement, au 31 décembre 2008. La diminution s'explique essentiellement par le rétrécissement des écarts de taux, principalement contrebalancé par l'augmentation des taux d'intérêt. Les pertes brutes non réalisées tiennent compte de l'écart entre la juste valeur et le coût après amortissement.

Le portefeuille obligataire de la Compagnie au 30 septembre 2009 comprenait des obligations de 14,8 milliards de dollars dans le secteur financier, soit environ 25 % du portefeuille obligataire de la Compagnie ou 14 % de tous ses placements. Au 31 décembre 2008, ce montant se chiffrait à 15,5 milliards de dollars. La diminution de 0,7 milliard de dollars de la valeur des obligations du secteur financier est principalement imputable à l'appréciation du dollar canadien, à la rotation du portefeuille et à l'augmentation des taux d'intérêt, contrebalancées par le rétrécissement des écarts de taux.

Le portefeuille obligataire de la Compagnie au 30 septembre 2009 comprenait 4,4 milliards de dollars de titres adossés à des actifs, soit environ 7 % du portefeuille obligataire de la Compagnie ou 4 % de tous ses placements. Au 31 décembre 2008, ce montant se chiffrait à 5,1 milliards de dollars. La proportion des titres adossés à des actifs de qualité a chuté pour s'établir à 90,4 %, principalement en raison de l'abaissement des cotes de crédit à l'égard de tous les titres adossés à des actifs, à l'exception des titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels d'agences. La diminution de la valeur de marché s'explique principalement par les échéances, la rotation, l'appréciation du dollar canadien et l'augmentation des taux d'intérêt, contrebalancées par le rétrécissement des écarts de taux.

(en millions de dollars)	30 septembre 2009		31 décembre 2008	
	Juste valeur	Placements de qualité (%)	Juste valeur	Placements de qualité (%)
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	1 869	95,5 %	1 889	99,7 %
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels				
Agences	833	100,0 %	1 138	100,0 %
Autres	931	83,1 %	1 092	98,4 %
Titres garantis par des créances	162	42,2 %	215	80,8 %
Autres*	587	85,3 %	754	97,3 %
Total	4 382	90,4 %	5 088	98,3 %

* Le poste Autres comprend les prêts hypothécaires à risque, qui représentent une partie de l'exposition de la Compagnie aux prêts hypothécaires de type Alt-A et aux autres titres adossés à des actifs.

La juste valeur des titres adossés à des actifs de la Compagnie présentés à titre d'obligations est ventilée dans les tableaux ci-après pour illustrer les cotes et les cotes historiques des actifs détenus dans ce portefeuille. La Compagnie détermine la perte de valeur des actifs titrisés selon des modèles d'actualisation des flux de trésorerie qui tiennent compte des pertes en fonction des conditions économiques actuelles et prévues. Parmi les hypothèses utilisées se trouvent notamment des facteurs macroéconomiques comme la valeur des propriétés commerciales et résidentielles et les taux de chômage. S'il ressort de l'utilisation des modèles d'actualisation des flux de trésorerie une perte économique et que la Compagnie est d'avis que cette perte est probable, une perte de valeur est comptabilisée. Le portefeuille de titres adossés à des actifs est très sensible aux fluctuations des facteurs macroéconomiques. D'autres pertes de valeur sur les titres ayant déjà fait l'objet d'une perte de valeur pourraient être comptabilisées par suite de la détérioration des facteurs économiques comme la valeur des propriétés et les taux de chômage.

Au 30 septembre 2009	TAHC	TAHR – agences	TAHR – autres	TGC	Autres
Cotes					
AAA	72,7 %	100,0 %	32,3 %	7,9 %	54,1 %
AA	7,3 %	0,0 %	32,8 %	22,5 %	6,7 %
A	7,8 %	0,0 %	10,6 %	0,4 %	11,0 %
BBB	7,7 %	0,0 %	7,3 %	11,4 %	13,6 %
BB et moins	4,5 %	0,0 %	17,0 %	57,8 %	14,6 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Cotes historiques					
2005 et auparavant	81,8 %	58,0 %	89,4 %	70,2 %	55,6 %
2006	13,8 %	8,7 %	8,9 %	9,5 %	17,2 %
2007	4,2 %	13,1 %	1,5 %	20,3 %	1,7 %
2008	0,1 %	15,7 %	0,0 %	0,0 %	25,4 %
2009	0,1 %	4,5 %	0,2 %	0,0 %	0,1 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

TAHC = titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux; TAHR = titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels; TGC = titres garantis par des créances

Au 31 décembre 2008	TAHC	TAHR – agences	TAHR – autres	TGC	Autres
Cotes					
AAA	74,5 %	100,0 %	33,2 %	19,1 %	51,3 %
AA	7,7 %	0,0 %	48,0 %	46,5 %	13,9 %
A	8,3 %	0,0 %	11,6 %	10,5 %	20,4 %
BBB	9,2 %	0,0 %	5,6 %	4,7 %	11,7 %
BB et moins	0,3 %	0,0 %	1,6 %	19,2 %	2,7 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Cotes historiques					
2005 et auparavant	85,6 %	59,2 %	90,2 %	75,0 %	59,3 %
2006	10,8 %	11,1 %	8,2 %	9,5 %	18,5 %
2007	3,5 %	13,1 %	1,6 %	15,5 %	2,5 %
2008	0,1 %	16,6 %	0,0 %	0,0 %	19,7 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

TAHC = titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux; TAHR = titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels; TGC = titres garantis par des créances

Au 30 septembre 2009, les placements indirects de la Compagnie dans des titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels à risque et à des prêts hypothécaires de type Alternative-A (Alt-A) s'élevaient à 139 millions de dollars et à 117 millions de dollars, respectivement, et représentaient conjointement environ 0,2 % du total des placements de la Compagnie, comparativement à 202 millions de dollars et à 145 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2008. Les prêts hypothécaires de type Alt-A sont des prêts hypothécaires résidentiels consentis à des emprunteurs dont le profil de crédit se situe entre le profil à haut risque et le profil à faible risque. Une proportion de 90 % de ces placements ont été émis avant 2006 ou sont assortis de la cote AAA.

Le portefeuille de prêts hypothécaires de la Compagnie est presque entièrement constitué de prêts de premier rang. Bien qu'elle exige en principe que la quotité de financement soit d'au plus 75 %, elle peut, au Canada, consentir des prêts même si la quotité de financement est plus élevée, à condition que ces prêts soient assurés. Au 30 septembre 2009, le secteur non résidentiel représentait 80,7 % du portefeuille de prêts hypothécaires de la Compagnie et le secteur résidentiel, 19,3 %. Environ 32,4 % des prêts hypothécaires de la Compagnie viendront à échéance d'ici le 31 décembre 2013. Au 30 septembre 2009, la valeur comptable du portefeuille de prêts hypothécaires de la Compagnie, qui était composé principalement de prêts hypothécaires commerciaux, était de 13,9 milliards de dollars. Le portefeuille compte environ 4 000 prêts hypothécaires.

(en millions de dollars)	30 septembre 2009			31 décembre 2008		
	Secteur résidentiel	Hors du secteur résidentiel	Total	Secteur résidentiel	Hors du secteur résidentiel	Total
Canada	2 474	5 305	7 779	2 620	5 896	8 516
États-Unis	293	6 164	6 457	342	7 338	7 680
Royaume-Uni	–	67	67	–	71	71
Total des prêts hypothécaires	2 767	11 536	14 303	2 962	13 305	16 267
Prêts aux entreprises	–	–	5 756	–	–	6 035
Total des prêts hypothécaires et des prêts aux entreprises			20 059			22 302

Les tableaux suivants présentent les prêts hypothécaires et les prêts aux entreprises, classés selon la qualité du crédit, au 30 septembre 2009 et au 31 décembre 2008. Des prêts hypothécaires ayant subi une perte de valeur ont augmenté de 135 millions de dollars pour atteindre 226 millions de dollars principalement en raison de la détérioration des conditions du marché des biens immobiliers commerciaux. Environ 70 % des prêts ayant subi une perte de valeur sont aux États-Unis.

(en millions de dollars)	30 septembre 2009					
	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Prêts aux entreprises	Total	Prêts hypothécaires	Prêts aux entreprises	Total
Non échus	14 086	5 722	19 808	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	31	10	41	—	—	—
Échus depuis 90 à 179 jours	—	—	—	—	—	—
Échus depuis 180 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Ayant subi une perte de valeur	226	55	281	40	31	71
Solde au 30 septembre 2009	14 343	5 787	20 130	40	31	71

(en millions de dollars)	31 décembre 2008					
	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Prêts aux entreprises	Total	Prêts hypothécaires	Prêts aux entreprises	Total
Non échus	16 171	5 946	22 117	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	17	17	34	—	—	—
Échus depuis 90 à 179 jours	—	14	14	—	—	—
Échus depuis 180 jours ou plus	1	9	10	—	—	—
Ayant subi une perte de valeur	91	59	150	13	10	23
Solde au 31 décembre 2008	16 280	6 045	22 325	13	10	23

Le montant net des actifs ayant subi une perte de valeur liés aux prêts hypothécaires et aux prêts aux entreprises, déduction faite des provisions, se chiffrait à 210 millions de dollars au 30 septembre 2009, soit 83 millions de dollars de plus qu'au 31 décembre 2008.

En plus des provisions imputées à la valeur comptable des prêts hypothécaires et des prêts aux entreprises, la Compagnie disposait de provisions de 2,8 milliards de dollars visant à couvrir les défauts de paiement éventuels sur les actifs financiers, lesquelles étaient comprises dans les provisions techniques au 30 septembre 2009, comparativement à 2,3 milliards de dollars au 31 décembre 2008.

Les valeurs relatives aux instruments dérivés de la Compagnie sont présentées dans le tableau suivant. L'utilisation d'instruments dérivés est évaluée en termes de montants nominaux de référence qui servent à calculer les paiements, mais ces montants ne correspondent généralement pas aux montants réels qui sont échangés.

(en millions de dollars)	30 septembre 2009	31 décembre 2008
Juste valeur nette	103	(550)
Montant nominal de référence total	45 248	50 796
Montant en équivalent-crédit	1 140	1 260
Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques	8	28

Le montant nominal de référence total a diminué pour s'établir à 45,2 milliards de dollars au 30 septembre 2009, contre 50,8 milliards de dollars au 31 décembre 2008. Au 30 septembre 2009, la juste valeur nette se chiffrait à 103 millions de dollars, comparativement à (550) millions de dollars au 31 décembre 2008. La juste valeur nette a augmenté de 653 millions de dollars en raison de l'appréciation du dollar canadien, partiellement contrebalancée par une diminution des dérivés liés aux marchés boursiers découlant de l'amélioration des conditions de ces marchés. Le montant nominal de référence total a diminué de 5,6 milliards de dollars principalement en raison de l'appréciation du dollar canadien et du dénouement de certains dérivés sur taux d'intérêt. Le montant en équivalent-crédit, utilisé pour estimer l'exposition potentielle à un risque de crédit, représente le coût de remplacement des contrats sur produits dérivés ayant une juste valeur positive majorée d'une somme représentant le risque de crédit ultérieur. Le montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques est une mesure utilisée pour déterminer le capital nécessaire pour soutenir les opérations sur instruments dérivés conformément à la réglementation canadienne. Il est pondéré en fonction de la nature de l'instrument dérivé et de la solvabilité des parties en cause.

Les valeurs des placements et les ratios présentés dans cette section sont fondés sur la valeur comptable des catégories d'actifs respectives. La valeur comptable des actifs disponibles à la vente et des actifs détenus à des fins de transaction est égale à leur juste valeur. Dans l'éventualité d'un défaut de paiement, si les montants recouverts sont insuffisants pour couvrir les flux de trésorerie liés aux provisions techniques connexes que les actifs doivent soutenir, l'exposition au risque de crédit pourrait être supérieure à la valeur comptable des actifs.

GESTION DU CAPITAL ET SITUATION DE TRÉSORERIE

La Financière Sun Life a établi des principes directeurs afin d'assurer la solidité de la situation de trésorerie et de générer la souplesse nécessaire pour tirer parti des occasions de croissance, gérer le risque lié à ses activités et optimiser le rendement pour les actionnaires. La structure du capital de la Compagnie vise à dépasser les cibles réglementaires et internes en matière de capital et à maintenir d'excellentes cotes de crédit, tout en maintenant une structure du capital efficace et des ratios de capital viables. Le capital est géré sur une base consolidée, en vertu de principes qui tiennent compte de tous les risques liés à un secteur d'activité donné, ainsi qu'au niveau de chaque division, en vertu de principes appropriés dans les juridictions où elle est présente. La Financière Sun Life gère son capital et celui de toutes ses filiales en tenant compte du profil de risque.

La Financière Sun Life, y compris toutes ses organisations, prépare chaque année un plan rigoureux en matière de capital aux termes duquel les options en matière de capital et de financement et les politiques en matière de dividendes sont présentées au conseil d'administration. Le capital fait régulièrement l'objet d'examen pour évaluer l'incidence potentielle en fonction de divers scénarios qui touchent les activités, les taux d'intérêt et les marchés financiers. Les éléments pertinents des examens du capital sont présentés chaque trimestre au conseil.

La Sun Life, principale filiale d'assurance-vie de la Compagnie en exploitation au Canada, est assujettie aux règles relatives au montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE) du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Le niveau cible de capital fixé par le BSIF pour les compagnies d'assurance-vie correspond à un ratio du MPRCE de 150 % ou plus. La Sun Life a maintenu un ratio du MPRCE de 219 %, soit un montant de loin supérieur au niveau cible de surveillance en date du 30 septembre 2009, comparativement à 232 % au 31 décembre 2008. Le recul du MPRCE s'explique principalement par la mise à jour d'hypothèses relatives aux provisions techniques liées aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt.

Les cotes de solvabilité financière attribuées aux principales filiales en exploitation de la Financière Sun Life par des agences de notation indépendantes sont demeurées inchangées au cours du troisième trimestre de 2009.

La structure de gestion du risque de la Compagnie comprend plusieurs mécanismes de gestion du risque, notamment l'application des tests de tension, une surveillance continue et l'élaboration de plans d'urgence à l'égard des liquidités. La Compagnie maintient un profil de liquidités global à un niveau qui dépasse les exigences en matière de financement des obligations liées à la demande dont elle doit s'acquitter selon divers scénarios défavorables concernant les obligations liées à la demande. Par ailleurs, la Compagnie gère activement et surveille de près l'appariement des actifs et des engagements ainsi que la diversification et la qualité de ses placements, par rapport aux objectifs établis.

Les rentrées de fonds liées à l'exploitation, notamment les primes, les frais de gestion de placements et les produits financiers nets, constituent la principale source de capitaux de la Compagnie. Ces capitaux servent principalement à payer les prestations prévues par les contrats, les participations attribuées aux titulaires de contrat, les règlements, les commissions, les frais d'exploitation, les intérêts débiteurs et les dividendes aux actionnaires. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont généralement affectés aux paiements qui doivent être effectués ultérieurement, y compris le paiement des dividendes aux actionnaires.

PERSPECTIVES

Au cours du troisième trimestre de 2009, l'économie nord-américaine a démontré certains signes d'amélioration. Aux États-Unis, le S&P 500 a gagné 15 % au cours du trimestre. La Réserve fédérale américaine, au cours de ses deux réunions du troisième trimestre de 2009, a décidé de maintenir ses taux d'intérêt à leur niveau actuel, en vigueur depuis décembre 2008, soit dans une fourchette de 0 % à 0,25 %. La Réserve fédérale américaine est d'avis que bien que l'économie ait commencé à présenter des signes de reprise, la croissance demeure limitée en raison des pertes d'emplois continues, de la faible croissance du bénéfice, de la diminution de la richesse immobilière et du resserrement des conditions de crédit. L'inflation aux États-Unis ne provoque pas d'inquiétudes et, par conséquent, la Réserve fédérale américaine a indiqué que la conjoncture économique entraînerait l'injection de niveaux exceptionnellement bas de fonds fédéraux, et ce, pour une période prolongée. Le calendrier, la durée et la forme de la reprise économique demeurent incertains.

Au Canada, l'indice composé S&P/TSX a gagné 10 % au cours du troisième trimestre de 2009. Au troisième trimestre, la Banque du Canada a maintenu son taux cible du financement à un jour à 0,25 % et celui-ci devrait rester à son niveau actuel jusqu'à la fin du deuxième trimestre de 2010 afin d'atteindre la cible d'inflation. La Banque du Canada est d'avis que la reprise à l'échelle mondiale sera de longue durée et que l'environnement économique à long terme continuera de présenter des défis.

La Compagnie subit l'incidence d'un certain nombre de facteurs qui sont étroitement liés à l'environnement économique. Le rendement des marchés boursiers, les taux d'intérêt, les conditions de crédit, les taux de rachat ou de déchéance des contrats, les taux de change et les écarts entre les taux d'intérêt crédités aux titulaires de contrat et le rendement obtenu sur les placements peuvent avoir une incidence importante sur la rentabilité des activités de la Compagnie. En outre, l'environnement de réglementation devrait évoluer alors que les gouvernements et les organismes de réglementation travaillent à l'établissement d'un niveau approprié de réglementation du secteur financier afin d'assurer que les pratiques de gestion du capital, des liquidités et des risques sont suffisantes pour surmonter de graves ralentissements de l'économie. Au Canada, le BSIF a proposé une nouvelle méthode d'évaluation de l'adéquation du capital d'une entité autonome, de façon individuelle, et évalue la possibilité de mettre à jour ses directives visant les sociétés de portefeuille d'assurance. Bien que l'incidence sur le secteur de l'assurance-vie soit inconnue, il demeure probable que l'augmentation du niveau de réglementation (y compris au niveau de la société de portefeuille) entraînera une augmentation des niveaux de capital et de liquidités requis ainsi que des limites sur les niveaux de levier financier, ce qui pourrait donner lieu à une diminution du rendement du capital investi pour les actionnaires.

SENSIBILITÉ AU RISQUE DE MARCHÉ

Le bénéfice de la Compagnie dépend de l'évaluation de ses obligations envers ses titulaires de contrat aux termes des contrats d'assurance et de rentes. Ces montants sont déterminés d'après des modèles d'évaluation internes et sont comptabilisés dans les états financiers de la Compagnie principalement à titre de provisions techniques. L'évaluation de ces obligations exige de la direction qu'elle pose des hypothèses en ce qui concerne le niveau futur du rendement des marchés boursiers, des taux d'intérêt et d'autres facteurs pour la période complète d'existence de ces contrats.

L'incidence estimative sur le bénéfice net de la Compagnie d'une hausse soudaine de 10 % qui se serait produite le 30 septembre 2009 sur tous les marchés boursiers correspondrait à une augmentation de 75 millions de dollars à 125 millions de dollars du bénéfice net. Inversement, l'incidence d'une baisse soudaine de 10 % sur tous les marchés boursiers correspondrait à une diminution estimative de 125 millions de dollars à 175 millions de dollars du bénéfice net. Ces sensibilités présument que les risques de la Compagnie liés aux marchés boursiers suivent de façon constante et précise les mouvements de l'ensemble des marchés boursiers. Étant donné qu'en pratique, les risques réels liés aux marchés boursiers diffèrent généralement de l'ensemble des indices boursiers (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus.

L'incidence estimative d'une hausse parallèle soudaine de 1 % des taux d'intérêt qui se serait produite le 30 septembre 2009 sur toute la courbe de rendement de tous les marchés correspondrait à une augmentation de 150 millions de dollars à 200 millions de dollars du bénéfice net. Inversement, une baisse parallèle soudaine de 1 % des taux d'intérêt donnerait lieu à une diminution estimative de 325 millions de dollars

à 400 millions de dollars du bénéfice net. La hausse de la sensibilité à l'égard d'une diminution des taux d'intérêt par rapport au deuxième trimestre de 2009 découle principalement de la mise à jour des hypothèses liées aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt.

La Compagnie fournit des garanties par l'entremise de ses activités relatives aux fonds distincts au Canada et de ses activités liées aux rentes à capital variable aux États-Unis qui sont liées au rendement des fonds sous-jacents.

(en millions de dollars)	30 septembre 2009			31 décembre 2008		
	Valeur des fonds	Montant du risque ⁽⁵⁾	Provisions techniques	Valeur des fonds	Montant du risque ⁽⁵⁾	Provisions techniques
Total	33 797	4 864	1 617	29 730	9 063	3 036

Les prestations garanties sont conditionnelles et payables seulement en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de constitution de rente si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur garantie. S'il n'y avait pas de reprise sur les marchés, les passifs liés aux contrats en vigueur arriveraient à échéance au cours de la période allant de 2013 à 2031. Le montant du risque et les provisions technique au 30 septembre 2009 ont diminué par rapport au 31 décembre 2008 principalement en raison de l'amélioration des conditions des marchés et des fluctuations des taux de change. L'augmentation de la valeur des fonds est attribuable à l'amélioration des conditions des marchés et à la croissance découlant des affaires nouvelles, contrebalancées par les fluctuations des taux de change.

La principale filiale en exploitation de la Compagnie, la Sun Life, doit se conformer aux exigences en matière de MMRPCE à l'égard des compagnies d'assurance-vie au Canada. Le calcul du ratio du MMRPCE prévoit l'utilisation de modèles admissibles ou l'application de facteurs quantitatifs à certains actifs et passifs en fonction d'un certain nombre d'éléments de risque pour atteindre le capital requis et la comparaison du capital requis avec le capital disponible afin d'évaluer la suffisance du capital. Certains de ces éléments de risque et le capital disponible sont sensibles aux fluctuations des marchés boursiers. L'incidence estimative sur le ratio du MMRPCE de la Sun Life d'une hausse immédiate de 10 % sur tous les marchés boursiers qui se serait produite le 30 septembre 2009 correspondrait à une augmentation maximale de 5 points de pourcentage du ratio du MMRPCE. À l'inverse, l'incidence estimative sur le ratio du MMRPCE de la Sun Life d'une baisse immédiate de 10 % sur tous les marchés boursiers correspondrait à une diminution maximale de 5 points de pourcentage du ratio du MMRPCE.

Le capital est géré sur une base consolidée, en vertu de principes qui tiennent compte de tous les risques liés à un secteur d'activité donné, ainsi qu'au niveau de chaque division, en vertu de principes appropriés dans les juridictions où elle est présente. Au 30 septembre 2009, le capital de la Financière Sun Life était largement supérieur au capital minimal interne cible. Le capital de la Financière Sun Life demeurerait largement supérieur au capital minimal interne cible même après une baisse de 10 % des marchés boursiers par rapport aux niveaux du 30 septembre 2009.

Les sensibilités au risque de marché de la Compagnie constituent des déclarations prospectives et sont des mesures non définies par les PCGR. Il s'agit de mesures de la sensibilité estimative du bénéfice net et du capital de la Compagnie aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers présentées plus haut, à partir d'une date de départ établie au 30 septembre 2009 et d'une répartition des activités de la Compagnie à la même date. Ces sensibilités sont évaluées séparément et l'évaluation présume généralement que toutes les autres variables demeurent constantes. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des tensions à l'égard du marché présentées ci-dessus, l'interaction entre ces facteurs, les risques liés aux modèles ou les modifications des hypothèses sous-jacentes comme la répartition des activités, les taux d'imposition effectifs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes à la date du calcul de ces sensibilités, le 30 septembre 2009. Ces sensibilités présument également qu'aucun changement de la provision pour moins-valeur actuellement requise pour les actifs d'impôts futurs ne sera nécessaire.

Ces sensibilités reflètent la composition des actifs et des passifs de la Compagnie au 30 septembre 2009. Des changements à ces positions par suite de nouvelles ventes ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures prises par la direction pourraient donner lieu à d'importants changements aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités de couverture en fonction des programmes et portefeuilles de couverture en place à la date du calcul, le 30 septembre 2009. L'incidence réelle de ces activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue lors de la détermination des sensibilités indicatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque lié à l'exploitation relativement à la gestion continue des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties liées à la couverture de présenter un rendement répondant aux attentes.

De façon similaire, les sensibilités du bénéfice net sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses à l'égard de la présentation de l'information financière en vigueur en date du 30 septembre 2009. Des modifications apportées aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses, y compris les modifications apportées aux hypothèses relatives aux provisions techniques liées aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt présentées précédemment dans le présent document, pourraient donner lieu à d'importantes modifications aux sensibilités présentées. Des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés boursiers au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence supérieure à la variation proportionnelle.

Pour les raisons susmentionnées, ces sensibilités doivent être perçues uniquement comme des estimations directionnelles quant à la sensibilité sous-jacente du bénéfice de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions des résultats futurs de la Compagnie. Étant donné la nature de ces calculs, la Compagnie ne peut donner aucune garantie que l'incidence sur le bénéfice sera de l'ordre de celle présentée ici.

L'information concernant la sensibilité au risque de marché doit être lue en parallèle avec l'information figurant à la rubrique « Perspectives » du présent rapport de gestion, à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ainsi qu'aux rubriques « Estimations comptables critiques » et « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel de la Compagnie pour l'exercice 2008. Il est possible d'obtenir des exemplaires de ces documents sur le site Web de la Compagnie au www.sunlife.com ou sur les sites www.sedar.com et www.sec.gov.

⁽⁵⁾ Le montant du risque représente l'excédent des valeurs garanties sur la valeur des fonds pour tous les contrats lorsque la valeur garantie excède la valeur des fonds. La valeur des fonds et le montant du risque ne tiennent pas compte des montants réassurés. Ce montant n'est pas exigible.

GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

La Financière Sun Life a établi un cadre de gestion des risques d'entreprise qui lui permet de classer par catégorie, de surveiller et de gérer les divers risques auxquels elle est exposée. Les principales catégories de risques définies sont les suivantes : risque de crédit, risque de marché, risque d'assurance, risque lié à l'exploitation et risque stratégique. Le risque lié à l'exploitation couvre une large gamme de risques, notamment les risques juridiques et réglementaires, ainsi que les risques associés aux personnes, aux systèmes et aux méthodes.

La Financière Sun Life applique de façon continue des méthodes de gestion des risques d'entreprise consistant à passer en revue les différents facteurs de risque pris en compte dans la structure établie et à communiquer les résultats de ces analyses à la haute direction et au comité d'examen des risques du conseil d'administration au moins une fois par trimestre. Les méthodes de gestion des risques d'entreprise mises en application par la Financière Sun Life et les facteurs de risque sont décrits dans le rapport de gestion annuel et la notice annuelle de la Financière Sun Life inc. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Il est possible d'obtenir des exemplaires de ces documents sur le site Web de la Compagnie au www.sunlife.com.

QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

De plus amples renseignements concernant ces questions d'ordre juridique et réglementaire sont fournis dans les états financiers consolidés annuels, le rapport de gestion annuel et la notice annuelle de la Financière Sun Life inc. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Il est possible d'obtenir des exemplaires de ces documents sur le site Web de la Compagnie au www.sunlife.com ou sur les sites www.sedar.com et www.sec.gov.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Compagnie est fiable et que ses états financiers ont été établis conformément aux PCGR.

Au cours de la période allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 septembre 2009, aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie.

BASCULEMENT AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRES (IFRS)

Le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que le 1^{er} janvier 2011, les IFRS remplaceront les normes et les interprétations canadiennes en place à titre de PCGR pour les sociétés ayant l'obligation publique de rendre des comptes. Dans le but de se préparer au passage aux IFRS, la Financière Sun Life a élaboré un plan de transition. Ce plan présente les éléments clés de la conversion de la Compagnie aux IFRS, y compris :

- les besoins en formation;
- les modifications de conventions comptables;
- l'incidence sur la technologie de l'information et les systèmes informatiques;
- l'incidence sur les activités commerciales;
- les exigences en matière d'information financière;
- le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le plan de transition pour le passage aux IFRS est en cours; les normes clés des IFRS sont analysées et comparées aux conventions comptables actuelles de la Financière Sun Life élaborées conformément aux PCGR du Canada. Les principales options relatives aux conventions comptables ont été déterminées, notamment à l'égard du classement des contrats, des choix pour l'adoption initiale des IFRS et d'autres changements obligatoires en vertu des IFRS. L'évolution des normes existantes et des nouvelles normes fait l'objet d'un suivi dans le but d'évaluer l'incidence sur le plan de transition.

L'équipe de base du projet de passage aux IFRS a collaboré avec du personnel de tous les autres groupes pertinents de la Compagnie pour évaluer l'incidence particulière et générale du passage aux IFRS, notamment sur les technologies de l'information, les systèmes de données, la trésorerie et la fiscalité. Au cours du processus de mise en œuvre, la Compagnie continuera d'assurer le suivi de son plan de transition. Par conséquent, le plan existant pourrait éventuellement être modifié.

La Compagnie procède actuellement à la phase détaillée de la mise en œuvre de son plan de transition qui prévoit une formation régulière. Elle travaille à la finalisation des exigences en matière d'activités et de systèmes, des processus concernant les nouvelles exigences en matière de données, de la conception des états financiers et des notes et des changements relatifs à l'environnement de contrôle aux termes des IFRS. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des IFRS sur ses états financiers.

UTILISATION DE MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

La direction évalue les résultats de la Compagnie en fonction de mesures financières établies conformément aux PCGR, comme le bénéfice, le bénéfice dilué par action et le rendement des capitaux propres. Elle mesure aussi le rendement de la Compagnie en fonction de certaines mesures qui ne s'inscrivent pas dans les PCGR, comme le bénéfice d'exploitation, et de mesures financières fondées sur le bénéfice d'exploitation, notamment le bénéfice d'exploitation par action et le rendement d'exploitation des capitaux propres, qui excluent certains éléments dont la nature ne relève pas de l'exploitation et qui ne sont pas susceptibles de se reproduire. La direction a recours à des mesures du rendement financier qui sont établies selon un taux de change constant, sans tenir compte de l'incidence des fluctuations des taux de change. La Compagnie examine aussi les produits ajustés, qui correspondent au total des produits, déduction faite de l'incidence de la fluctuation des taux de change et de la variation de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction et des instruments dérivés. La direction suit de près le ratio de la marge d'exploitation avant impôts de la MFS dont le dénominateur exclut certains produits financiers et inclut certaines commissions versées, de façon à évaluer la rentabilité sous-jacente de la MFS. La valeur des affaires nouvelles est utilisée pour mesurer la rentabilité générale. La valeur des affaires nouvelles est fondée sur des montants actuariels qui ne sont comparables à aucune mesure aux termes des PCGR. La direction a fourni de l'information concernant le bénéfice normalisé estimatif pour 2010 et la sensibilité au risque de marché de la Compagnie pour lesquels il n'existe aucune mesure définie par les PCGR qui soit directement comparable et pour lesquels aucun rapprochement n'est possible puisqu'il s'agit de déclarations prospectives. La direction estime que ces mesures financières

non définies par les PCGR peuvent aider les investisseurs à comprendre les résultats de la Compagnie et à comparer les résultats trimestriels et annuels des activités poursuivies de la Compagnie. Ces mesures financières non définies par les PCGR ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Elles ne doivent pas être considérées comme une mesure de rechange aux mesures de rendement financier établies conformément aux PCGR. Les rapports de gestion annuel et intermédiaires de la Financière Sun Life inc. ainsi que les troupes de renseignements financiers supplémentaires disponibles à la section « Investisseurs – Résultats et rapports financiers – Rapports de fin d'exercice » du site Web de la Financière Sun Life inc. à l'adresse www.sunlife.com présentent des renseignements supplémentaires concernant ces mesures financières non définies par les PCGR, ainsi qu'un rapprochement avec les mesures selon les PCGR.

RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE D'EXPLOITATION

Le tableau ci-après présente les éléments exclus du bénéfice d'exploitation de la Compagnie au cours des huit derniers trimestres ainsi qu'un rapprochement de ces montants avec le bénéfice de la Compagnie, calculé selon les PCGR.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels							
	T3 09	T2 09	T1 09	T4 08	T3 08	T2 08	T1 08	T4 07
Bénéfice présenté (selon les PCGR)	(140)	591	(213)	129	(396)	519	533	555
Gain (perte) après impôts sur éléments exceptionnels								
Charges au titre de la nouvelle image de marque au Canada	–	–	–	–	–	–	–	(3)
Coûts d'intégration des activités d'assurance collective	–	–	–	–	–	–	–	(2)
Gain à la vente de la participation dans CI Financial	–	–	–	825	–	–	–	–
Coûts de restructuration pour réduire le niveau de dépenses	–	–	(27)	–	–	–	–	–
Total des éléments exceptionnels	–	–	(27)	825	–	–	–	(5)
Bénéfice d'exploitation	(140)	591	(186)	(696)	(396)	519	533	560

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines informations contenues dans ce document, notamment les informations relatives aux stratégies de la Compagnie ainsi que d'autres déclarations de nature prévisionnelle dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention, de conditions ou d'événements futurs, y compris l'information contenue dans le présent rapport de gestion aux rubriques « Bénéfice normalisé estimatif pour 2010 », « Perspectives » et « Sensibilité au risque de marché », ou qui renferment des expressions telles que « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer » ou autres expressions semblables, sont des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Entrent dans les déclarations prospectives les possibilités et hypothèses présentées relativement aux résultats d'exploitation futurs de la Compagnie. Ces déclarations font état des attentes, des estimations et des prévisions de la Compagnie en ce qui concerne les événements futurs et ne représentent pas des faits passés. Les déclarations prospectives ne constituent pas une garantie des résultats futurs et mettent en cause des risques et des incertitudes qui sont difficiles à prévoir. Les résultats et la valeur pour les actionnaires futurs de la FSL inc. pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans ces déclarations prospectives, en raison, notamment, des facteurs traités sous la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Compagnie et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, y compris les rapports de gestion et les états financiers annuels et intermédiaires, lesquels peuvent être consultés sur www.sedar.com et www.sec.gov.

Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent, mais sans s'y limiter, les pertes de placement, les défauts de paiement et les changements d'évaluations sur les placements; le rendement des marchés boursiers; les fluctuations des taux d'intérêt; les autres risques de marché, notamment les fluctuations des écarts de taux; un possible ralentissement durable de l'économie; le risque d'illiquidité des marchés; des conditions de marché ayant une incidence négative sur la situation de la trésorerie de la Compagnie et sa capacité à lever des fonds; la baisse de la solidité financière ou des cotes de crédit; l'incidence des fusions et des acquisitions; le rendement des placements et des portefeuilles de placement de la Compagnie qui sont gérés pour les clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; les risques d'assurance liés à la mortalité, à la morbidité et à la longévité et le comportement des titulaires de contrat, y compris les risques associés aux catastrophes naturelles ou causées par l'homme, aux pandémies et aux actes de terrorisme; les modifications apportées aux principales conventions comptables; les modifications apportées aux règlements et aux lois, y compris les lois fiscales; les enquêtes et les procédures relatives à la réglementation, ainsi que les démarches juridiques individuelles et les recours collectifs qui ont été engagés relativement aux pratiques dans les secteurs de la distribution de fonds communs de placement, de produits d'assurance, de produits de rente et de produits financiers; les risques liés à la conception des produits et à l'établissement des prix des produits; la disponibilité, le coût et l'efficacité de la réassurance; l'incapacité de maintenir des canaux de distribution solides et les risques liés à la conduite commerciale des intermédiaires et des agents; le risque lié à la fluctuation des taux de change; le coût, l'efficacité et la disponibilité de programmes de couverture des risques; la solvabilité des cautions et des contreparties liées aux instruments dérivés; les risques liés aux activités menées en Asie, y compris les risques liés aux coentreprises; l'incidence de la concurrence; les risques liés aux erreurs de modélisation financière; les risques liés à la continuité des activités; les défaillances des systèmes d'information et de la technologie fonctionnant sur Internet; les atteintes à la sécurité informatique et au respect de la vie privée; la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; la capacité d'attirer et de conserver des employés; l'incidence de résultats défavorables du portefeuille de contrats fermé; l'inefficacité des politiques et procédures de gestion des risques ainsi que le potentiel de pertes financières liées aux changements de l'environnement. La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ces déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent rapport ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

Les résultats financiers présentés dans le présent document ne sont pas vérifiés.

États consolidés des résultats

	Pour les trimestres terminés les		Pour les périodes de neuf mois terminées les	
(non vérifié, en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)	30 septembre 2009	30 septembre 2008	30 septembre 2009	30 septembre 2008
Produits				
Primes :				
Rentes	1 134 \$	1 145 \$	4 018 \$	2 844 \$
Assurance-vie	1 603	1 449	4 741	4 267
Assurance-maladie	1 082	1 017	3 271	2 991
	3 819	3 611	12 030	10 102
Produits financiers nets (pertes de placement nettes) (note 8) :				
Variation de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction	3 072	(2 862)	5 025	(5 210)
Revenu (perte) lié(e) aux placements dérivés	(116)	(145)	(563)	(560)
Gains nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	53	(227)	(12)	(175)
Autres produits financiers nets	1 334	1 490	4 200	4 587
	4 343	(1 744)	8 650	(1 358)
Revenu tiré des droits	669	693	1 899	2 113
	8 831	2 560	22 579	10 857
Prestations et charges				
Sommes versées aux titulaires de contrat, aux bénéficiaires et aux épargnants :				
Capitaux échus et rachats	1 006	1 081	3 564	3 686
Rentes	344	343	1 030	1 027
Règlements décès et invalidité	703	679	2 335	2 047
Règlements maladie	788	713	2 390	2 167
Participations et intérêts sur les règlements et les sommes en dépôt	293	357	992	940
	3 134	3 173	10 311	9 867
Virements nets aux fonds distincts	304	165	654	473
Augmentation (diminution) des provisions techniques (note 10)	4 395	(1 504)	7 729	(4 044)
Commissions	423	397	1 244	1 149
Frais d'exploitation	763	704	2 307	2 168
Taxes sur primes	56	56	166	171
Charge d'intérêts	103	80	309	279
	9 178	3 071	22 720	10 063
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	(347)	(511)	(141)	794
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices (note 11)	(238)	(138)	(455)	63
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	4	6	10	20
Total du bénéfice net (de la perte nette)	(113)	(379)	304	711
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	4	(1)	8	2
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	(117)	(378)	296	709
À déduire : dividendes aux détenteurs d'actions privilégiées	23	18	58	53
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	(140)\$	(396)\$	238 \$	656 \$
Taux de change moyens :				
Dollar américain	1,10	1,04	1,17	1,02
Livre sterling britannique	1,80	1,97	1,80	1,98
Résultat par action (note 4)				
De base	(0,25)\$	(0,71)\$	0,42 \$	1,17 \$
Dilué	(0,25)\$	(0,71)\$	0,42 \$	1,14 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, en millions (note 4)				
De base	561	560	560	562
Dilué	561	560	561	563

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Bilans consolidés

(non vérifié, en millions de dollars canadiens)	Chiffres arrêtés aux			
	30 septembre 2009	31 décembre 2008	30 septembre 2008	
Actif				
Obligations détenues à des fins de transaction	49 965 \$	48 458 \$	47 116 \$	
Obligations disponibles à la vente	10 164	10 616	9 523	
Prêts hypothécaires et prêts aux entreprises	20 059	22 302	21 366	
Actions détenues à des fins de transaction	4 062	3 440	3 876	
Actions disponibles à la vente	648	1 018	629	
Immeubles	4 826	4 908	4 638	
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	11 831	8 879	6 614	
Actifs dérivés	1 535	2 669	1 468	
Avances sur contrats et autres placements	3 486	3 585	4 505	
Autres placements – détenus à des fins de transaction	365	380	351	
Autres placements – disponibles à la vente	493	623	660	
Placements	107 434	106 878	100 746	
Écart d'acquisition	6 281	6 598	6 235	
Actifs incorporels	937	878	827	
Autres actifs	4 855	5 479	5 403	
Total de l'actif du fonds général	119 507 \$	119 833 \$	113 211 \$	
Actif net des fonds distincts	72 984 \$	65 762 \$	69 042 \$	
Passif et capitaux propres				
Provisions techniques et autres provisions relatives aux contrats d'assurance (note 10)	84 139 \$	81 411 \$	77 556 \$	
Sommes en dépôt	4 125	4 079	3 758	
Gains nets réalisés et reportés	232	251	258	
Débitures de premier rang (note 7)	3 312	3 013	3 013	
Passifs dérivés	1 432	3 219	964	
Autres passifs	5 843	7 831	8 448	
Passif total – fonds général	99 083	99 804	93 997	
Emprunts subordonnés (note 6)	3 050	2 576	2 553	
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	36	44	42	
Total des capitaux propres	17 338	17 409	16 619	
Total du passif et des capitaux propres – fonds général	119 507 \$	119 833 \$	113 211 \$	
Passif relatif aux contrats liés aux fonds distincts	72 984 \$	65 762 \$	69 042 \$	
Taux de change à la date du bilan :				
	Dollar américain	1,07	1,22	1,06
	Livre sterling britannique	1,71	1,78	1,90

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom du conseil d'administration,



Donald A. Stewart
Chef de la direction



Krystyna T. Hoeg
Administratrice

États consolidés des capitaux propres

(non vérifié, en millions de dollars canadiens)			Pour les périodes de neuf mois terminées les	
	Titulaires de contrat avec participation	Actionnaires	30 septembre 2009	30 septembre 2008
Actions privilégiées				
Solde au début	– \$	1 495 \$	1 495 \$	1 495 \$
Émission d'actions privilégiées (note 6)	–	250	250	–
Frais d'émission, déduction faite des impôts (note 6)	–	(4)	(4)	–
Solde à la fin	–	1 741	1 741	1 495
Actions ordinaires				
Solde au début	–	6 983	6 983	7 033
Options d'achat d'actions exercées	–	5	5	8
Émission d'actions dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions (note 6)	–	79	79	–
Rachat d'actions ordinaires en vue de leur annulation (note 6)	–	–	–	(60)
Solde à la fin	–	7 067	7 067	6 981
Surplus d'apport				
Solde au début	–	118	118	62
Rémunération à base d'actions	–	9	9	48
Options d'achat d'actions exercées	–	(1)	(1)	–
Solde à la fin	–	126	126	110
Bénéfices non répartis				
Solde au début	111	11 101	11 212	11 391
Bénéfice net	8	296	304	711
Dividendes sur les actions ordinaires	–	(594)	(594)	(607)
Dividendes sur les actions privilégiées	–	(58)	(58)	(53)
Rachat d'actions ordinaires en vue de leur annulation (note 6)	–	–	–	(157)
Solde à la fin	119	10 745	10 864	11 285
Cumul des autres éléments du résultat étendu, après impôts (note 11)				
Solde au début	(5)	(2 394)	(2 399)	(2 764)
Total des autres éléments du résultat étendu	(7)	(54)	(61)	(488)
Solde à la fin	(12)	(2 448)	(2 460)	(3 252)
Total des bénéfices non répartis et du cumul des autres éléments du résultat étendu	107	8 297	8 404	8 033
Total des capitaux propres	107 \$	17 231 \$	17 338 \$	16 619 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu, après impôts (note 11)				
Solde à la fin, constitué des éléments suivants :				
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les actifs disponibles à la vente	– \$	(17)\$	(17)\$	(996)\$
Gains (pertes) de change non réalisé(e)s, déduction faite des activités de couverture	(12)	(2 484)	(2 496)	(2 282)
Gains non réalisés sur les dérivés classés comme des couvertures de flux de trésorerie	–	53	53	26
Solde à la fin	(12)\$	(2 448)\$	(2 460)\$	(3 252)\$

États consolidés du résultat étendu

(non vérifié, en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres terminés les		Pour les périodes de neuf mois terminés les	
	30 septembre 2009	30 septembre 2008	30 septembre 2009	30 septembre 2008
Total du bénéfice net (de la perte nette)	(113)\$	(379)\$	304 \$	711 \$
Autres éléments du résultat étendu, après impôts (note 11) :				
Gains (pertes) de change non réalisé(e)s, exception faite des couvertures	(1 171)	390	(1 721)	653
Gains (pertes) de change non réalisé(e)s, couvertures d'un investissement net	179	(99)	270	(114)
Ajustement net relatif aux gains (pertes) de change (note 15)	–	–	4	–
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les actifs disponibles à la vente	679	(834)	1 440	(1 155)
Reclassement lié aux actifs disponibles à la vente dans le bénéfice net (la perte nette)	(47)	175	(28)	134
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les instruments de couverture de flux de trésorerie	(25)	(3)	(25)	(16)
Reclassements liés aux couvertures de flux de trésorerie dans le bénéfice net (la perte nette)	(3)	3	(1)	10
Total des autres éléments du résultat étendu	(388)	(368)	(61)	(488)
Total du résultat étendu	(501)	(747)	243	223
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation (gains) pertes de change attribuables aux titulaires de contrat avec participation, exception faite des couvertures	4	(1)	8	2
Résultat étendu attribuable aux actionnaires	(501)\$	(748)\$	242 \$	218 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

États consolidés abrégés des flux de trésorerie

	Pour les trimestres terminés les		Pour les périodes de neuf mois terminées les	
(non vérifié, en millions de dollars canadiens)	30 septembre 2009	30 septembre 2008	30 septembre 2009	30 septembre 2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Total du bénéfice net (de la perte nette)	(113)\$	(379)\$	304 \$	711 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Augmentation (diminution) des provisions techniques et autres provisions relatives aux contrats d'assurance	4 219	(1 515)	7 657	(4 030)
Pertes (gains) non réalisé(e)s sur les actifs détenus à des fins de transaction et les dérivés	(3 466)	2 546	(5 005)	5 169
Amortissement des gains reportés et non réalisés sur les placements immobiliers	(15)	(38)	(65)	(105)
Impôts et autres charges à payer	187	106	–	(350)
Produits financiers à recevoir	(57)	(30)	(58)	(55)
Autres éléments sans effet sur la trésorerie	(234)	(204)	(512)	(124)
Pertes (gains) réalisé(e)s sur les actifs détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente	438	656	481	730
Frais d'acquisition d'affaires nouvelles capitalisés dans le secteur des fonds communs de placement	(29)	(23)	(69)	(44)
Droits de rachat relatifs aux fonds communs de placement	4	7	12	16
Rentrées nettes liées à l'exploitation	934	1 126	2 745	1 918
Flux de trésorerie liés au financement				
Emprunts	4	(15)	(2)	(5)
Émission de dette de premier rang	–	52	119	118
Garantie sur le financement de premier rang	–	–	231	–
Émission de débentures de premier rang (note 7)	–	–	299	–
Émission d'emprunts subordonnés (note 6)	–	–	496	746
Paiements aux preneurs fermes (note 6)	–	–	(6)	–
Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options d'achat d'actions	2	3	4	8
Émission d'actions privilégiées (note 6)	–	–	250	–
Rachat d'actions ordinaires en vue de leur annulation (note 6)	–	(8)	–	(217)
Dividendes payés sur les actions ordinaires	(149)	(202)	(722)	(607)
Dividendes payés sur les actions privilégiées	(22)	(18)	(57)	(53)
Rentrées (sorties) nettes liées au financement	(165)	(188)	612	(10)
Flux de trésorerie liés à l'investissement				
Cessions, échéances et remboursements d'obligations, de prêts hypothécaires et aux entreprises, d'actions et d'immeubles	6 759	4 865	17 675	18 132
Achats d'obligations, de prêts hypothécaires et aux entreprises, d'actions et d'immeubles	(5 993)	(4 820)	(16 470)	(19 112)
Avances sur contrats	(30)	(22)	(128)	(66)
Titres à court terme	(701)	733	(1 065)	380
Autres placements	(397)	193	(739)	132
Rentrées (sorties) nettes liées à l'investissement	(362)	949	(727)	(534)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	(433)	117	(754)	141
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(26)	2 004	1 876	1 515
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	9 165	3 114	7 263	3 603
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	9 139	5 118	9 139	5 118
Titres à court terme à la fin	2 692	1 496	2 692	1 496
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme à la fin	11 831 \$	6 614 \$	11 831 \$	6 614 \$
Renseignements supplémentaires				
Trésorerie et équivalents de trésorerie :				
Trésorerie			1 346 \$	706 \$
Équivalents de trésorerie			7 793	4 412
			9 139 \$	5 118 \$
Décaissements :				
Intérêts sur les emprunts, les débentures et les emprunts subordonnés	47 \$	34 \$	233 \$	216 \$
Impôts sur les bénéfices, montant net	35 \$	82 \$	190 \$	361 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

États consolidés de l'évolution de l'actif net des fonds distincts

(non vérifié, en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres terminés les		Pour les périodes de neuf mois terminées les	
	30 septembre 2009	30 septembre 2008	30 septembre 2009	30 septembre 2008
À ajouter à l'actif net des fonds distincts				
Encaissements :				
Rentes	2 596 \$	2 383 \$	7 667 \$	7 094 \$
Assurance-vie	202	287	629	1 432
	2 798	2 670	8 296	8 526
Virements nets du fonds général	304	165	654	473
Gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s et non réalisé(e)s	5 265	(6 135)	8 831	(9 411)
Autres produits financiers	374	488	1 178	1 463
	8 741	(2 812)	18 959	1 051
À déduire de l'actif net des fonds distincts				
Sommes versées aux titulaires de contrat et aux bénéficiaires	3 317	1 827	6 982	6 026
Frais de gestion	241	218	651	655
Impôts et autres charges	62	51	206	104
Incidence de la fluctuation des taux de change	2 909	(705)	3 898	(1 571)
	6 529	1 391	11 737	5 214
Augmentation (diminution) nette de l'actif des fonds distincts pour la période	2 212	(4 203)	7 222	(4 163)
Actif net des fonds distincts au début	70 772	73 245	65 762	73 205
Actif net des fonds distincts à la fin	72 984 \$	69 042 \$	72 984 \$	69 042 \$

États consolidés de l'actif net des fonds distincts

(non vérifié, en millions de dollars canadiens)	Chiffres arrêtés aux		
	30 septembre 2009	31 décembre 2008	30 septembre 2008
Actif			
Parts de fonds distincts et de fonds communs de placement	59 675 \$	49 392 \$	52 623 \$
Actions	4 800	5 178	6 236
Obligations	7 553	9 771	8 612
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	1 025	863	794
Immeubles	124	153	193
Prêts hypothécaires	35	43	39
Autres actifs	3 272	2 068	2 416
	76 484	67 468	70 913
Passif			
Actif net attribuable aux titulaires de contrat lié aux fonds distincts	72 984 \$	65 762 \$	69 042 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Notes complémentaires abrégées

(non vérifié, en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action et sauf indication contraire)

1. Mode de présentation

La Financière Sun Life inc. (la FSL inc.) et l'ensemble de ses filiales, y compris ses filiales consolidées en propriété exclusive, la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la Sun Life) et Placements mondiaux Sun Life inc., sont désignées collectivement par l'appellation « la Financière Sun Life » ou « la Compagnie ». La Compagnie établit ses états financiers consolidés intermédiaires conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les états financiers intermédiaires reposent sur les mêmes conventions comptables et méthodes de calcul que celles qui ont été utilisées dans les états financiers consolidés annuels de 2008, sauf pour ce qui est décrit à la note 2. Les états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels les plus récents, puisqu'ils ne contiennent pas toutes les données et les notes exigées aux termes des PCGR relativement aux états financiers consolidés annuels.

2. Modifications de conventions comptables

MODIFICATIONS ADOPTÉES EN 2009

ÉCART D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

Le 1^{er} janvier 2009, la Compagnie a adopté le chapitre 3064, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA). Le chapitre 3064 remplace le chapitre 3062, intitulé « Écart d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, intitulé « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 3064 établit des normes de constatation, d'évaluation, de présentation et d'informations applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Les dispositions relatives à l'écart d'acquisition sont les mêmes que celles du chapitre remplacé, soit le chapitre 3062. Les dispositions relatives aux actifs incorporels, y compris les actifs incorporels générés à l'interne, sont tirées des normes internationales d'information financière (IFRS). L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence importante sur les présents états financiers consolidés intermédiaires.

RISQUE DE CRÉDIT ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2009, la Compagnie a adopté l'abrégé du Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA CPN-173, intitulé « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers » (CPN-173). Le CPN-173 stipule qu'il faut tenir compte du risque de crédit propre à l'entité et du risque de crédit de la contrepartie dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Ces nouvelles directives n'ont pas eu d'incidence importante sur les présents états financiers consolidés intermédiaires.

MÉTHODE DU TAUX D'INTÉRÊT EFFECTIF POUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA SUITE DE LA COMPTABILISATION D'UNE PERTE DE VALEUR

En juin 2009, la Compagnie a adopté de façon rétroactive les modifications apportées au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » (chapitre 3855). Ces modifications stipulent qu'à la suite de la comptabilisation d'une perte de valeur, le taux utilisé pour déterminer la perte de valeur doit également être utilisé pour calculer les intérêts créditeurs sur le titre de créance ayant fait l'objet de la perte de valeur. Ces modifications rendent l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif aux termes du chapitre 3855 conforme à l'application de cette méthode aux termes des IFRS. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les présents états financiers consolidés intermédiaires.

INCIDENCE FUTURE DES NORMES COMPTABLES RÉCEMMENT PUBLIÉES

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS FINANCIERS

Au troisième trimestre de 2009, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 3855. Les modifications prévoient une définition modifiée des prêts et créances. En raison de la modification de cette définition, les instruments d'emprunts assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif peuvent être classés dans les prêts et créances et les pertes de valeur sur ces emprunts seraient évaluées conformément aux dispositions du chapitre 3025 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Prêts douteux ». Ce chapitre prévoit l'évaluation des pertes de valeur en fonction des pertes sur créances passées. Les pertes de valeur sur les placements détenus jusqu'à l'échéance seront également évaluées en fonction des pertes sur créances passées. Les prêts et créances qu'une entité prévoit vendre immédiatement ou à court terme doivent être classés comme étant détenus à des fins de transaction alors que les prêts et créances pour lesquels les porteurs ne pourront pas recouvrer la quasi-totalité de leur investissement initial, pour d'autres raisons que la détérioration du crédit, doivent être classés comme étant disponibles à la vente. Les modifications exigent également la reprise des pertes de valeur sur les instruments d'emprunts disponibles à la vente par le biais des résultats au cours du période ultérieure lorsque la juste valeur augmente et que l'augmentation peut être objectivement liée à l'événement dont la réalisation est postérieure à la comptabilisation de la perte de valeur en résultat net. Les modifications permettent également le reclassement de prêts et créances disponibles à la vente en prêts et créances détenus à des fins de transaction dans certaines circonstances. La Compagnie adoptera ces modifications au quatrième trimestre de 2009 et évalue actuellement l'incidence qu'auront ces modifications sur la situation financière et sur le bénéfice de la Compagnie.

INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

En juin 2009, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 3862 de son *Manuel*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir ». Ces modifications prévoient la présentation d'informations additionnelles sur la juste valeur des instruments financiers et sur le risque d'illiquidité découlant de l'utilisation d'instruments financiers. Les modifications seront en vigueur pour les états financiers consolidés annuels des exercices se terminant après le 30 septembre 2009. Les modifications sont conformes aux récentes modifications apportées aux normes relatives aux informations à fournir sur les instruments financiers des IFRS. La Compagnie présentera ces informations additionnelles dans ses états financiers consolidés annuels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009.

3. Acquisition

Le 15 juin 2009, la Compagnie a annoncé son projet d'acquisition des activités de la Lincoln National Corporation au Royaume-Uni (la Lincoln Royaume-Uni).

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

La Compagnie a mené à terme l'acquisition le 1^{er} octobre 2009 pour une contrepartie de 353 \$. L'opération a été financée au moyen des capitaux existants. Le prix d'acquisition final peut faire l'objet d'ajustements en fonction du rendement du marché et des activités avant la date de conclusion. La Compagnie procède actuellement à la répartition du prix d'achat entre les actifs acquis et les passifs pris en charge. À la suite de l'acquisition, l'actif géré au Royaume-Uni a augmenté de près de 60 % et le nombre de contrats en vigueur a doublé.

4. Résultat par action

Le calcul du bénéfice net et du nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour déterminer le résultat par action s'établit comme suit :

	Pour les trimestres terminés les		Pour les périodes de neuf mois terminées les	
	30 septembre 2009	30 septembre 2008	30 septembre 2009	30 septembre 2008
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	(140)\$	(396)\$	238 \$	656 \$
À déduire : incidence des options d'achat d'actions des filiales ⁽¹⁾	1	3	3	12
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires, après dilution	(141)\$	(399)\$	235 \$	644 \$

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation aux fins du calcul du résultat

	30 septembre 2009	30 septembre 2008	30 septembre 2009	30 septembre 2008
de base par action (en millions)	561	560	560	562
À ajouter : ajustements liés à l'incidence dilutive des options d'achat d'actions ⁽²⁾	—⁽³⁾	— ⁽³⁾	1	1
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution (en millions)	561	560	561	563

⁽¹⁾ Une filiale de la FSL inc. octroie des options d'achat d'actions pouvant être exercées pour acquérir des actions de la filiale et des attributions d'actions assujetties à des restrictions de la filiale. Si ces options d'achat d'actions en cours devaient être exercées et que les droits sur les actions assujetties à des restrictions attribuées devaient être entièrement acquis, la Compagnie comptabiliserait une augmentation de la part des actionnaires sans contrôle et, par conséquent, une diminution du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires.

⁽²⁾ L'incidence des options d'achat d'actions est établie selon la méthode du rachat d'actions, qui consiste à présumer que la rémunération non prise en compte et le produit de l'exercice des options d'achat d'actions sont affectés à la souscription d'actions ordinaires au cours moyen du marché pendant la période. Seules les options d'achat d'actions pouvant être exercées pour acquérir des actions de la FSL inc. ont été prises en compte dans les ajustements liés à l'incidence dilutive des options d'achat d'actions.

⁽³⁾ Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009, un ajustement de 2 millions d'actions ordinaires (1 million d'actions ordinaires pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008) lié à l'incidence dilutive potentielle des options d'achat d'actions a été exclu du calcul du bénéfice dilué par action en raison de l'incidence antidilutive de ces options lorsqu'une perte est déclarée.

5. Information sectorielle

La Compagnie compte cinq secteurs isolables : la Financière Sun Life Canada (la FSL Canada), la Financière Sun Life États-Unis (la FSL États-Unis), la MFS Investment Management (la MFS), la Financière Sun Life Asie (la FSL Asie) et l'Organisation internationale. Ces secteurs isolables reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de la Compagnie. Chacun de ces secteurs exerce ses activités dans le domaine des services financiers et possède sa propre structure de gestion. Les produits de la Compagnie liés à ces secteurs proviennent surtout des affaires liées aux fonds communs de placement, à la gestion de placements et aux rentes, ainsi qu'à l'assurance-vie, à l'assurance-maladie et à la rétrocession vie. Les produits non attribués aux divisions stratégiques proviennent principalement de placements liés aux opérations générales et du bénéfice sur le capital.

Sous Organisation internationale sont groupés les résultats de l'organisation de la Compagnie au Royaume-Uni, de la Division des Services de soutien généraux, qui comprennent les activités de réassurance active et les activités de réassurance fermées ainsi que les produits financiers, les charges, le capital et les autres éléments qui ne sont pas attribués aux autres organisations de la Compagnie. Le total du bénéfice net ou de la perte nette se rapportant à ce secteur est inscrit déduction faite de certaines charges dont la responsabilité est centralisée.

Les opérations intersectorielles consistent principalement en des ententes de financement interne. Elles sont comptabilisées à la juste valeur en cours au moment de la négociation des ententes. Les produits intersectoriels pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2009 sont constitués d'intérêts de 31 \$ et de 105 \$, respectivement (31 \$ et 100 \$, respectivement, en 2008) et d'un revenu tiré des droits de 14 \$ et de 38 \$, respectivement (14 \$ et 41 \$, respectivement, en 2008).

	Résultats par secteur pour les trimestres terminés les						Total
	FSL Canada	États-Unis		FSL Asie	Organisation internationale	Ajustements de consolidation	
		FSL États-Unis	MFS				
30 septembre 2009							
Produits	3 388 \$	3 643 \$	322 \$	588 \$	935 \$	(45)\$	8 831 \$
Bénéfice net total (perte nette totale)	221 \$	(411)\$	43 \$	13 \$	21 \$	— \$	(113)\$
30 septembre 2008							
Produits	1 279 \$	546 \$	342 \$	180 \$	258 \$	(45)\$	2 560 \$
Bénéfice net total (perte nette totale)	157 \$	(534)\$	49 \$	(8)\$	(43)\$	— \$	(379)\$

	Résultats par secteur pour les périodes de neuf mois terminées les						Total
	FSL Canada	États-Unis		FSL Asie	Organisation internationale	Ajustements de consolidation	
		FSL États-Unis	MFS				
30 septembre 2009							
Produits	9 116 \$	9 896 \$	909 \$	1 460 \$	1 341 \$	(143)\$	22 579 \$
Bénéfice net total (perte nette totale)	626 \$	(451)\$	103 \$	49 \$	(23)\$	– \$	304 \$
30 septembre 2008							
Produits	5 875 \$	3 230 \$	1 071 \$	370 \$	462 \$	(151)\$	10 857 \$
Bénéfice net total (perte nette totale)	702 \$	(337)\$	164 \$	17 \$	165 \$	– \$	711 \$
	Actif par secteur aux						Total
	FSL Canada	États-Unis		FSL Asie	Organisation internationale	Ajustements de consolidation	
30 septembre 2009							
Actif du fonds général	55 514 \$	44 143 \$	763 \$	6 397 \$	14 045 \$	(1 355)\$	119 507 \$
Actif net des fonds distincts	39 821 \$	26 358 \$	– \$	2 386 \$	4 419 \$	– \$	72 984 \$
31 décembre 2008							
Actif du fonds général	53 935 \$	45 746 \$	847 \$	6 274 \$	14 373 \$	(1 342)\$	119 833 \$
Actif net des fonds distincts	32 333 \$	27 443 \$	– \$	1 696 \$	4 290 \$	– \$	65 762 \$
30 septembre 2008							
Actif du fonds général	54 920 \$	40 638 \$	802 \$	5 355 \$	12 829 \$	(1 333)\$	113 211 \$
Actif net des fonds distincts	35 123 \$	26 864 \$	– \$	1 741 \$	5 314 \$	– \$	69 042 \$

6. Gestion du capital et opérations sur les capitaux propres

A) CAPITAL ET GESTION DU CAPITAL

La structure du capital de la Compagnie vise à dépasser les cibles réglementaires et internes en matière de capital et à maintenir d'excellentes cotes de crédit, tout en maintenant une structure du capital efficace et des ratios de capital enviables. La Compagnie s'efforce d'atteindre une structure du capital optimale en équilibrant l'utilisation du financement par emprunt et par actions. Le capital est géré sur une base consolidée, en vertu de principes qui tiennent compte de tous les risques liés au secteur d'activité. Il est aussi géré au niveau de chaque division, en vertu de principes appropriés dans les territoires où chacune d'elles exerce ses activités. Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés annuels de l'exercice 2008 pour plus de détails sur le capital et la gestion du capital de la Compagnie.

Au 30 septembre 2009, le capital de la FSL inc. et de ses principales filiales en exploitation était supérieur au capital minimal interne cible. Au 30 septembre 2009, le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE) de la Sun Life était supérieur aux niveaux nécessitant des mesures réglementaires ou correctrices. Le capital fondé sur le risque de la Sun Life Assurance Company of Canada (U.S.), la principale filiale d'assurance-vie de la Compagnie en exploitation aux États-Unis, est publié chaque année. Au 31 décembre 2008, le ratio était au-dessus du minimum réglementaire.

Le capital de la Compagnie se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et de certains autres titres de créance assimilables à des titres de participation (considérés au titre du capital réglementaire).

	Chiffres arrêtés aux		
	30 septembre 2009	31 décembre 2008	30 septembre 2008
Capitaux propres :			
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	107 \$	106 \$	100 \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés	1 741	1 495	1 495
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	15 490	15 808	15 024
Total des capitaux propres	17 338	17 409	16 619
Autres titres de créance assimilables à des titres de participation :			
Emprunts subordonnés	3 050	2 576	2 553
Débetures de la Sun Life, séries A et B ⁽¹⁾	1 150	1 150	1 150
Total des titres de créance assimilables à des titres de participation	4 200	3 726	3 703
Total du capital	21 538 \$	21 135 \$	20 322 \$

⁽¹⁾ Les débetures de la Sun Life s'inscrivent dans le capital aux fins de la réglementation à hauteur de 1 150 \$ dans le cas des titres échangeables émis par la Fiducie de capital Sun Life, une ancienne filiale de la Compagnie qui a été déconsolidée à l'adoption de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 du *Manuel de l'ICCA*, intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables », en 2005.

B) OPÉRATIONS IMPORTANTES SUR LES CAPITAUX PROPRES

i) ÉMISSION D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES ET D'EMPRUNTS SUBORDONNÉS

Le 20 mai 2009, la FSL inc. a émis des actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans de catégorie A, série 6R (actions de série 6R), pour un montant de 250 \$, au prix de 25,00 \$ l'action. Les porteurs sont en droit de recevoir un dividende trimestriel non cumulatif à taux fixe de 0,375 \$ par action, ce qui représente un rendement annuel de 6,00 %, et ce, jusqu'au 30 juin 2014. Le 30 juin 2014, et tous les cinq ans à partir de cette date, le taux annuel des dividendes sera réajusté à un taux annuel égal au rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré de 3,79 %. Le 30 juin 2014 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, les porteurs des actions de série 6R pourront, à leur gré, choisir de convertir leurs actions de série 6R en actions privilégiées à dividende non

cumulatif et à taux variable de catégorie A, série 7QR (actions de série 7QR). Les porteurs d'actions de série 7QR seront en droit de recevoir un dividende trimestriel non cumulatif à taux fixe à un taux annuel égal au rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada sur trois mois majoré de 3,79 %. Des commissions de placement de 4 \$ (déduction faite des taxes de 2 \$) ont été déduites des actions de série 6R dans les états consolidés intermédiaires des capitaux propres. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FSL inc. pourra, le 30 juin 2014 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, racheter les actions de série 6R en totalité ou en partie, au pair. Ces actions sont considérées comme des capitaux aux termes de la réglementation canadienne et le produit de l'émission de ces actions est affecté aux fins générales de la Compagnie, notamment des investissements dans des filiales.

Le 31 mars 2009, la FSL inc. a émis des débetures non garanties subordonnées, série 2009-1, à taux variable différé de 7,90 % et venant à échéance en 2019, pour un montant en capital de 500 \$. Ces débetures portent intérêt à un taux fixe annuel de 7,90 % payable en versements semestriels jusqu'au 31 mars 2014 et à un taux variable correspondant au taux CDOR (Canadian dollar offered rate) des acceptations bancaires de trois mois majoré de 7,15 % par la suite et jusqu'à l'échéance, le 31 mars 2019. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FSL inc. peut racheter les débetures, en totalité ou en partie, au pair ou au prix selon le rendement des obligations du Canada, selon le plus élevé des deux montants, avant le 31 mars 2014 et au pair le 31 mars 2014 ou après cette date, plus les intérêts courus impayés. Les débetures constituent une dette directe non garantie de second rang de la FSL inc. et ont égalité de rang avec toutes les autres dettes non garanties et de second rang de la FSL inc. Ces débetures s'inscrivent dans le capital aux fins de la réglementation canadienne et le produit de l'émission de ces débetures est affecté aux fins générales de la Compagnie, notamment des investissements dans des filiales.

ii) RACHAT D'ACTIONNORDINAIRE EN VUE DE LEUR ANNULATION ET RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES ET D'ACHAT D'ACTIONNORDINAIRE

Le 11 janvier 2009, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Compagnie qui couvrait la période allant du 12 janvier 2008 au 11 janvier 2009 est arrivée à échéance. La FSL inc. n'a acheté aucune action ordinaire dans le cadre de ce programme en 2009.

Le 12 mai 2009, la FSL inc. a annoncé des modifications à son régime canadien de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions (régime). Aux termes du régime, les porteurs d'actions ordinaires ou privilégiées résidant au Canada peuvent opter pour le réinvestissement automatique de leurs dividendes dans des actions ordinaires additionnelles de la FSL inc. et les participants au régime peuvent aussi acheter des actions ordinaires additionnelles par l'entremise du régime, jusqu'à un maximum de cinquante mille dollars par année. Pour le réinvestissement des dividendes, la FSL inc. peut, à son gré, émettre des actions ordinaires sur le capital autorisé à la moyenne du cours du marché pondéré en fonction du volume, déterminé conformément aux modalités du régime, moins un escompte pouvant atteindre 5 % ou prescrire que les actions ordinaires soient achetées au nom des participants du régime à la Bourse de Toronto au cours du marché. Les actions ordinaires acquises par les participants du régime au moyen des achats optionnels pourraient également être émises sur le capital autorisé ou achetées à la Bourse de Toronto au gré de la FSL inc. Dans tous les cas, aucun escompte ne s'appliquera au cours du marché. Avant les modifications du régime, toutes les actions ordinaires acquises au nom des participants du régime étaient achetées à la Bourse de Toronto au cours du marché. La FSL inc. annoncera, chaque trimestre, si les actions ordinaires seront achetées aux termes du régime à la Bourse de Toronto ou si des actions seront émises sur le capital autorisé et, si elles sont émises sur le capital autorisé, le montant de l'escompte par rapport au cours du marché moyen, le cas échéant. Aux deuxième et troisième trimestres de 2009, la FSL inc. a émis environ 2,5 millions d'actions ordinaires sur le capital autorisé, moins un escompte de 2 % pour les dividendes réinvestis, et a émis un nombre négligeable d'actions ordinaires sur le capital autorisé pour des achats optionnels sans escompte.

7. Débetures de premier rang

Le 30 juin 2009, la FSL inc. a émis des débetures non garanties de premier rang, série D, au taux de 5,70 % pour un montant en capital de 300 \$. Ces débetures portent intérêt à un taux fixe annuel de 5,70 % payable en versements semestriels jusqu'à leur échéance le 2 juillet 2019. La FSL inc. peut racheter les débetures avant leur échéance, en totalité ou en partie, au pair ou au prix selon le rendement des obligations du Canada, selon le plus élevé des deux montants. Ces débetures constituent une dette directe non garantie de premier rang de la FSL inc. et ont égalité de rang avec toutes les autres dettes non garanties et non subordonnées de la FSL inc. Le produit de l'émission de ces débetures a été affecté aux fins générales de la Compagnie, notamment des investissements dans des filiales.

8. Placements financiers et produits financiers nets connexes

A) ACTIVITÉS DE COUVERTURE

Les sections suivantes contiennent de l'information supplémentaire sur les dérivés désignés à titre de couverture aux fins comptables.

COUVERTURES DE JUSTE VALEUR ET DE FLUX DE TRÉSORERIE

Les résultats des relations de couverture pour les trimestres et les périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2009 et 2008 sont les suivants :

	Pour les trimestres terminés les		Pour les périodes de neuf mois terminés les	
	30 septembre 2009	30 septembre 2008	30 septembre 2009	30 septembre 2008
Couvertures de juste valeur				
Bénéfice (perte) découlant de l'inefficacité des couvertures	(1)\$	(5)\$	5 \$	(2)\$
Couvertures de flux de trésorerie⁽¹⁾				
Bénéfice (perte) lié(e) aux montants non pris en compte pour évaluer l'efficacité des couvertures	– \$	(1)\$	– \$	(3)\$

⁽¹⁾ Les couvertures des flux de trésorerie comprennent des contrats à terme de gré à gré sur indice qui couvrent la variation des flux de trésorerie liés aux paiements prévus aux termes de certains régimes de rémunération à base d'actions en 2010, en 2011 et en 2012 ainsi que des contrats de change à terme qui couvrent la variation des flux de trésorerie liée à l'acquisition prévue des activités de la Lincoln Royaume-Uni (note 3). Les montants compris dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au titre des contrats à terme de gré à gré sur indice sont reclassés dans le bénéfice net à mesure que les engagements au titre des régimes de rémunération à base d'actions sont comptabilisés sur la période d'acquisition des droits, alors que les montants compris dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au titre des contrats de change à terme seront reclassés dans le prix d'achat au moment de la conclusion de l'acquisition au quatrième trimestre de 2009. La Compagnie prévoit reclasser un gain de 4 \$ (une perte de 3 \$ en 2008) pour le faire passer du cumul des autres éléments du résultat étendu au bénéfice net au cours des 12 prochains mois.

B) VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Les variations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction inscrites dans le bénéfice net consistent en ce qui suit :

	Pour les trimestres terminés les		Pour les périodes de neuf mois terminées les	
	30 septembre 2009	30 septembre 2008	30 septembre 2009	30 septembre 2008
Obligations	2 665 \$	(2 265)\$	4 401 \$	(4 381)\$
Actions	364	(545)	586	(744)
Autres placements	36	(52)	24	(85)
Équivalents de trésorerie et placements à court terme	7	–	14	–
Total des variations de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction	3 072 \$	(2 862)\$	5 025 \$	(5 210)\$

C) ACTIFS FINANCIERS PRÉSENTANT UNE BAISSÉ DE VALEUR TEMPORAIRE OU DURABLE**i) ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE PRÉSENTANT UNE BAISSÉ DE VALEUR TEMPORAIRE**

Les actifs disponibles à la vente du tableau suivant présentent une baisse de valeur aux dates des bilans consolidés présentés; par contre, cette baisse de valeur n'a pas été comptabilisée dans le bénéfice net parce qu'elle est considérée comme temporaire. Les actifs détenus à des fins de transaction sont exclus du tableau ci-après, car les variations de la juste valeur sont inscrites dans les produits financiers nets. Les obligations, les actions et les autres placements disponibles à la vente ont généralement été considérés comme présentant une baisse de valeur temporaire si leur coût après amortissement à la fin de la période était plus élevé que leur juste valeur, donnant ainsi lieu à une perte non réalisée. Les pertes non réalisées peuvent être imputables à des fluctuations de taux d'intérêt, à l'accroissement des écarts de taux, au recul général des cours du marché résultant des conditions actuelles du marché ou à la baisse des justes valeurs dans les secteurs qui ont été touchés par des réactions défavorables particulièrement fortes des marchés. Les pratiques de la Compagnie en matière de gestion de placements et l'examen de ces placements permettent de conclure que les dispositions contractuelles des placements devraient être respectées et que la Compagnie peut détenir ces placements jusqu'au recouvrement de leur valeur.

	30 septembre 2009		31 décembre 2008		30 septembre 2008	
	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées
Obligations disponibles à la vente	3 456 \$	491 \$	7 041 \$	1 875 \$	7 657 \$	1 102 \$
Actions disponibles à la vente ⁽¹⁾	131	21	430	176	369	101
Autres placements disponibles à la vente ⁽²⁾	149	23	194	21	160	14
Total des actifs financiers présentant une baisse de valeur temporaire	3 736 \$	535 \$	7 665 \$	2 072 \$	8 186 \$	1 217 \$

⁽¹⁾ Ces actifs comprennent les actions de sociétés fermées disponibles à la vente comptabilisées au coût d'une valeur comptable de 7 \$ au 30 septembre 2009 (7 \$ et 7 \$ au 31 décembre 2008 et au 30 septembre 2008, respectivement).

⁽²⁾ Ces actifs comprennent les titres des sociétés en commandite et autres placements disponibles à la vente d'une valeur comptable de 172 \$ au 30 septembre 2009 (215 \$ et 174 \$ au 31 décembre 2008 et au 30 septembre 2008, respectivement).

ii) ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE PRÉSENTANT UNE BAISSÉ DE VALEUR DURABLE

Les variations de la juste valeur des actifs disponibles à la vente sont inscrites dans les gains (pertes) non réalisé(e)s sur les actifs disponibles à la vente dans les autres éléments du résultat étendu. Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif disponible à la vente et que la baisse de la juste valeur est considérée comme durable, la perte cumulée dans les autres éléments du résultat étendu est reclassée dans les gains nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente dans les états consolidés des résultats intermédiaires.

La Compagnie a comptabilisé des réductions de valeur de 50 \$ et de 169 \$ relatives à des actifs classés comme disponibles à la vente présentant une perte de valeur et inscrits à la juste valeur au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2009, respectivement (260 \$ et 271 \$ au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, respectivement). Ces actifs ont fait l'objet d'une réduction de valeur puisque la durée au cours de laquelle la juste valeur a été inférieure au coût et l'ampleur et la nature de la perte indiquent que la juste valeur ne pourra pas être recouvrée, ou encore en raison de la faillite de l'émetteur.

iii) PERTE DE VALEUR DES ACTIFS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

La Compagnie assure généralement le maintien de portefeuilles de placements distincts, liés à chaque branche d'activité. Les fluctuations de la juste valeur de ces actifs sont neutralisées en grande partie par les fluctuations de la juste valeur des provisions techniques, lorsqu'il existe une juste concordance entre les actifs et les passifs. Selon les PCGR du Canada, lorsque des actifs sont désignés comme détenus à des fins de transaction, les fluctuations de la juste valeur découlant d'une perte de valeur n'ont pas à être présentées séparément. La diminution de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction imputable à une perte de valeur se traduit par une augmentation des provisions techniques comptabilisées dans l'état consolidé des résultats pour la période au cours de laquelle a eu lieu la perte de valeur.

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2009, le montant net porté en charges dans les états consolidés intermédiaires des résultats imputable à la réduction de valeur d'actifs détenus à des fins de transaction soutenant des provisions techniques s'est élevé à 146 \$ et à 402 \$, respectivement (442 \$ et 447 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, respectivement).

9. Gestion du risque lié aux instruments financiers

Les politiques et les procédures de gestion du risque lié aux instruments financiers de la Compagnie sont décrites à la note 6 des états financiers consolidés annuels de 2008.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des cours du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix comme le risque lié aux marchés boursiers.

Le risque de taux d'intérêt correspond à la perte financière pouvant résulter de la variation des taux d'intérêt. La Compagnie est exposée à un risque de prix lié aux taux d'intérêt à l'égard des actifs et passifs monétaires à taux d'intérêt fixe ainsi qu'à un risque de flux de trésorerie lié aux taux d'intérêt à l'égard d'actifs et de passifs monétaires à taux d'intérêt variable qui sont réajustés en fonction des variations des taux du marché.

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et au coût des options et des garanties intégrées découlant des fluctuations des marchés boursiers.

Une description du risque de taux d'intérêt et du risque lié aux marchés boursiers relatif aux obligations envers les titulaires de contrat ainsi que de la façon dont ces risques sont gérés sont présentées à la note 9 des états financiers consolidés annuels de 2008.

SENSIBILITÉ AU RISQUE DE MARCHÉ

Les renseignements concernant les sensibilités de la Compagnie au risque de marché constituent des déclarations prospectives. Il s'agit de mesures estimatives des sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat étendu de la Compagnie aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers présentées plus bas, à partir d'une date de départ établie au 30 septembre 2009 et d'une répartition des activités de la Compagnie à la même date. Ces sensibilités sont évaluées séparément. Par conséquent, l'évaluation présume généralement que toutes les autres variables demeurent constantes. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des tensions à l'égard du marché présentées ci-dessous, l'interaction entre ces facteurs, le risque lié aux modèles ou les modifications des hypothèses sous-jacentes comme la répartition des activités, les taux d'imposition effectifs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes à la date du calcul de ces sensibilités, le 30 septembre 2009. Ces sensibilités présumant également qu'aucun changement à la provision pour moins-value actuellement requise pour les actifs d'impôts futurs ne sera nécessaire.

Ces sensibilités reflètent la composition des actifs et des passifs de la Compagnie au 30 septembre 2009. Des changements à ces positions par suite de nouvelles ventes ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures prises par la direction pourraient donner lieu à d'importants changements aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités de couverture en fonction des programmes et portefeuilles de couverture en place à la date du calcul, le 30 septembre 2009. L'incidence réelle de ces activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue lors de la détermination des sensibilités indicatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque lié à l'exploitation relativement à la gestion continue des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties liées à la couverture de présenter un rendement répondant aux attentes.

De façon similaire, les sensibilités du bénéfice net sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses à l'égard de la présentation de l'information financière en vigueur en date du 30 septembre 2009. Des modifications apportées aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses, y compris les modifications prospectives des hypothèses relatives aux provisions techniques liées aux marchés boursiers et aux taux d'intérêt décrites à la note 10, pourraient donner lieu à d'importantes modifications aux sensibilités présentées. Des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés boursiers au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence supérieure à la variation proportionnelle.

Pour les raisons susmentionnées, ces sensibilités doivent être perçues uniquement comme des estimations directionnelles quant à la sensibilité sous-jacente du bénéfice de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions des résultats futurs de la Compagnie. Étant donné la nature de ces calculs, la Compagnie ne peut donner aucune garantie que l'incidence sur le bénéfice sera de l'ordre de celle présentée ici.

Des informations additionnelles concernant les sensibilités de la Compagnie sont présentées aux rubriques « Estimations comptables critiques – Prestations versées aux titulaires de contrat » et « Gestion des risques d'entreprise » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2008. Il est possible d'obtenir des exemplaires de ces documents sur le site Web de la Compagnie au www.sunlife.com ou sur les sites www.sedar.com et www.sec.gov.

i) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

En ce qui a trait aux actifs détenus à des fins de transaction et autres actifs financiers soutenant des provisions techniques, la Compagnie est exposée au risque de taux d'intérêt lorsqu'il existe une nette discordance entre les rentrées de fonds provenant des actifs et les obligations contractuelles qu'elles couvrent, puisqu'il peut se révéler nécessaire de céder des actifs pour couvrir les prestations et frais liés aux contrats ou de réinvestir des rentrées de fonds excédentaires lorsque les taux d'intérêt sont défavorables. L'incidence estimative d'une hausse parallèle soudaine de 1 % des taux d'intérêt qui se serait produite le 30 septembre 2009 sur la courbe de rendement dans tous les marchés aurait consisté en une augmentation de 150 \$ à 200 \$ du bénéfice net. Inversement, une baisse parallèle soudaine de 1 % des taux d'intérêt donnerait lieu à une diminution estimative de 325 \$ à 400 \$ du bénéfice net. La hausse de la sensibilité à une baisse des taux d'intérêt par rapport au deuxième trimestre de 2009 s'explique principalement par la mise à jour des hypothèses concernant les marchés boursiers et les taux d'intérêt.

Les obligations désignées comme disponibles à la vente ne soutiennent généralement pas de provisions techniques. Les variations de la juste valeur des obligations disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. En ce qui concerne les obligations disponibles à la vente de la Compagnie, une hausse parallèle soudaine de 1 % des taux d'intérêt qui se serait produite le 30 septembre 2009 sur la courbe de rendement dans tous les marchés aurait donné lieu à une diminution estimative des autres éléments du résultat étendu de 350 \$ à 400 \$, après impôts. Inversement, une baisse parallèle soudaine de 1 % des taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation estimative des autres éléments du résultat étendu de 350 \$ à 400 \$, après impôts.

ii) RISQUE LIÉ AUX MARCHÉS BOURSIERS

L'incidence estimative sur le bénéfice net de la Compagnie d'une hausse soudaine de 10 % qui se serait produite le 30 septembre 2009 sur tous les marchés boursiers correspondrait à une augmentation de 75 \$ à 125 \$ du bénéfice net. Inversement, l'incidence d'une baisse soudaine de 10 % sur tous les marchés boursiers correspondrait à une diminution estimative de 125 \$ à 175 \$ du bénéfice net.

Les actions désignées comme disponibles à la vente ne soutiennent généralement pas de provisions techniques. Les variations de la juste valeur des actions disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. En ce qui concerne les actions disponibles à la vente de la Compagnie, une hausse soudaine de 10 % du cours des actions qui se serait produite le 30 septembre 2009 aurait donné lieu à une augmentation estimative des autres éléments du résultat étendu de 25 \$ à 75 \$, après impôts. Inversement, une baisse soudaine de 10 % du cours des actions aurait entraîné une diminution estimative des autres éléments du résultat étendu de 25 \$ à 75 \$, après impôts.

Ces sensibilités présument que les risques de la Compagnie liés aux marchés boursiers suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés boursiers. Étant donné qu'en pratique, les risques réels liés aux marchés boursiers diffèrent généralement de l'ensemble des indices boursiers (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles qui sont présentées ci-dessus.

10. Variation des provisions techniques

Les modifications suivantes ont été apportées aux provisions techniques pour les trimestres et les périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2009 et 2008 :

	Pour les trimestres terminés les		Pour les périodes de neuf mois terminés les	
	30 septembre 2009	30 septembre 2008	30 septembre 2009	30 septembre 2008
Provisions techniques au début	81 419 \$	76 266 \$	79 241 \$	77 936 \$
Modification des passifs liés aux contrats en vigueur ⁽¹⁾	2 412	(2 463)	2 988	(6 386)
Engagements relatifs aux nouveaux contrats	870	959	3 368	2 342
Modifications importantes des hypothèses ou des méthodes ⁽²⁾				
Augmentations brutes	1 113	–	1 373	–
Augmentation (diminution) des provisions techniques	4 395	(1 504)	7 729	(4 044)
Provisions techniques avant l'élément suivant :	85 814	74 762	86 970	73 892
Incidence de la fluctuation des taux de change	(3 584)	823	(4 740)	1 693
Provisions techniques aux 30 septembre	82 230	75 585	82 230	75 585
À ajouter : autres provisions relatives aux contrats d'assurance	1 909	1 971	1 909	1 971
Provisions techniques et autres provisions relatives aux contrats d'assurance aux 30 septembre	84 139 \$	77 556 \$	84 139 \$	77 556 \$

⁽¹⁾ En raison de l'adoption des règles fiscales décrites à la note 11, une augmentation de 135 \$ des provisions techniques a été comptabilisée au cours du premier trimestre de 2009. Avant l'adoption de ces règles fiscales, les provisions techniques comprenaient un ajustement estimatif pour tenir compte des impôts sur les bénéfices comme si les règles fiscales avaient déjà été adoptées.

⁽²⁾ L'augmentation des provisions techniques en 2009 comprenait un montant de 146 \$ découlant de l'augmentation des hypothèses à l'égard des défauts de paiement sur les prêts hypothécaires, un montant de 240 \$ découlant de la mise à jour d'hypothèses concernant le comportement des titulaires de contrat de la Division de l'assurance-vie individuelle de la FSL États-Unis, un montant de 146 \$ découlant de la modification des hypothèses concernant des frais pour la Division de l'assurance-vie individuelle de la FSL États-Unis, un montant de 731 \$ découlant de modifications des scénarios économiques utilisés aux fins du calcul des provisions techniques et un montant de 110 \$ lié aux modifications cumulatives apportées aux espérances conditionnelles de queue qui n'ont pas été comptabilisées au titre des modifications de scénarios économiques.

11. Impôts sur les bénéfices

A) CHARGE (ÉCONOMIE) D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le 1^{er} janvier 2007, la Compagnie a adopté le chapitre 3855, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », du *Manuel de l'ICCA*. Au cours du premier trimestre de 2009, des règles fiscales relatives à ce chapitre ont été adoptées. Pour le premier trimestre de 2009, l'adoption de ces règles fiscales s'est traduite par une augmentation d'environ 174 \$ de l'économie d'impôts inscrite dans les états consolidés des résultats intermédiaires au poste Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices. Cette économie d'impôts a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de 135 \$ des provisions techniques décrite à la note 10, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 39 \$ du total du bénéfice net pour le premier trimestre de 2009.

Au cours du troisième trimestre de 2009, la Compagnie a libéré une provision pour moins-value de 101 \$ relative aux pertes de valeur précédemment comptabilisées pour la FSL États-Unis.

L'incidence des éléments susmentionnés combinée à l'incidence de la diminution du bénéfice de la Compagnie dans son ensemble, y compris les pertes enregistrées dans les territoires où les impôts sont plus élevés, plus particulièrement aux États-Unis, s'est traduite par une économie d'impôts globale pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009.

B) IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES COMPRIS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Les autres éléments du résultat étendu figurant dans les états consolidés du résultat étendu intermédiaires sont présentés après impôts sur les bénéfices. Les montants suivants, relatifs aux impôts sur les bénéfices, sont compris dans chaque composante des autres éléments du résultat étendu pour les trimestres et les périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2009 et 2008 :

	Pour les trimestres terminés les		Pour les périodes de neuf mois terminés les	
	30 septembre 2009	30 septembre 2008	30 septembre 2009	30 septembre 2008
Gains (pertes) de change non réalisé(e)s sur les couvertures d'un investissement net	(7)\$	8 \$	(3)\$	(4)\$
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les actifs disponibles à la vente	(164)	145	(313)	246
Reclassement lié aux actifs disponibles à la vente dans le bénéfice net	17	(36)	10	(23)
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	–	4	(30)	10
Reclassement lié aux couvertures de flux de trésorerie dans le bénéfice net	1	(2)	1	(5)
Total de l'économie (de la charge) d'impôts inclus dans les autres éléments du résultat étendu	(153)\$	119 \$	(335)\$	224 \$

12. Régimes de retraite et autres charges complémentaires de retraite

La Compagnie a comptabilisé les charges (le bénéfice) suivants au titre des régimes de retraite et autres régimes complémentaires de retraite pour les trimestres et les périodes de neuf mois terminés les 30 septembre 2009 et 2008 :

	Pour les trimestres terminés les		Pour les périodes de neuf mois terminés les	
	30 septembre 2009	30 septembre 2008	30 septembre 2009	30 septembre 2008
Coût au titre des prestations de retraite	8 \$	10 \$	26 \$	30 \$
Coût (bénéfice tiré) des autres avantages complémentaires de retraite	– \$	(2)\$	– \$	(5)\$

13. Opérations entre apparentés

Les opérations entre la FSL inc. et ses filiales, qui sont des sociétés apparentées de la FSL inc., ont été éliminées lors de la consolidation et ne sont pas présentées dans cette note.

En 2008, la Compagnie détenait une participation dans CI Financial Income Fund et dans Canadian International LP (collectivement, CI Financial). La Compagnie a perçu des frais de distribution auprès de CI Financial relativement à la vente de ses produits par des agents autorisés. Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, des frais de distribution de 32 \$ et de 106 \$, respectivement, sont compris dans le revenu tiré des droits dans les états consolidés des résultats intermédiaires. La Compagnie a vendu sa participation dans CI Financial le 12 décembre 2008 et, par conséquent, CI Financial n'est plus un apparenté de la Compagnie.

14. Engagements, garanties et éventualités

En 2007, la FSL inc. a fourni des garanties entières et inconditionnelles à l'égard de débetures subordonnées et d'actions privilégiées émises par la Sun Life et détenues par des tiers. Toutes les débetures subordonnées émises par la Sun Life sont détenues par des tiers, et aucune action privilégiée en circulation n'est visée par la garantie. Aux termes de ces garanties, la Sun Life a droit à une dispense à l'égard de la plupart de ses obligations d'information continue et des obligations en matière d'attestation prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire de certaines données financières relatives à la consolidation de la FSL inc. et de la Sun Life (consolidées) :

	Résultats des trimestres terminés les				
	FSL inc. (non consolidée)	La Sun Life (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustements de consolidation	FSL inc. (consolidée)
30 septembre 2009					
Produits	39 \$	6 476 \$	2 255 \$	61 \$	8 831 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	(117)\$	45 \$	(153)\$	108 \$	(117)\$
30 septembre 2008					
Produits	78 \$	2 220 \$	479 \$	(217)\$	2 560 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	(378)\$	103 \$	(495)\$	392 \$	(378)\$

Résultats des périodes de neuf mois terminées les

	FSL inc. (non consolidée)	La Sun Life (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustements de consolidation	FSL inc. (consolidée)
30 septembre 2009					
Produits	67 \$	16 012 \$	6 487 \$	13 \$	22 579 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	296 \$	434 \$	(83)\$	(351)\$	296 \$
30 septembre 2008					
Produits	273 \$	8 678 \$	2 539 \$	(633)\$	10 857 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	709 \$	817 \$	(195)\$	(622)\$	709 \$
Actifs aux					
	FSL inc. (non consolidée)	La Sun Life (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustements de consolidation	FSL inc. (consolidée)
30 septembre 2009					
Placements	21 288 \$	81 787 \$	24 209 \$	(19 850)\$	107 434 \$
Total des autres actifs	4 366 \$	10 362 \$	11 230 \$	(13 885)\$	12 073 \$
Provisions techniques et autres provisions relatives aux contrats d'assurance	– \$	68 105 \$	15 943 \$	91 \$	84 139 \$
Total des autres passifs	8 423 \$	13 595 \$	13 179 \$	(17 167)\$	18 030 \$
31 décembre 2008					
Placements	20 393 \$	81 169 \$	24 103 \$	(18 787)\$	106 878 \$
Total des autres actifs	4 844 \$	10 912 \$	8 942 \$	(11 743)\$	12 955 \$
Provisions techniques et autres provisions relatives aux contrats d'assurance	– \$	65 954 \$	15 484 \$	(27)\$	81 411 \$
Total des autres passifs	7 934 \$	15 729 \$	12 242 \$	(14 892)\$	21 013 \$
30 septembre 2008					
Placements	19 953 \$	76 746 \$	22 301 \$	(18 254)\$	100 746 \$
Total des autres actifs	6 306 \$	10 939 \$	11 804 \$	(16 584)\$	12 465 \$
Provisions techniques et autres provisions relatives aux contrats d'assurance	– \$	63 374 \$	14 154 \$	28 \$	77 556 \$
Total des autres passifs	9 740 \$	14 773 \$	14 191 \$	(19 668)\$	19 036 \$

15. Gain (perte) de change

La perte de change nette de 4 \$, soit l'équivalent d'un montant proportionnel à la perte de change accumulée dans le compte des gains (pertes) de change non réalisé(e)s du cumul des autres éléments du résultat étendu lié(e)s aux établissements étrangers autonomes de la Compagnie, a été inscrite dans les produits financiers nets pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 (néant pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009). Aucune perte de change semblable n'a été enregistrée pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008.

16. Entités à détenteurs de droits variables

La Compagnie est associée à hauteur de plus de 20 % dans un certain nombre d'entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dans lesquelles la Compagnie détient une participation assurant le contrôle, notamment à titre de créancière de fiducies, de sociétés en commandite, de sociétés à responsabilité limitée et de structures d'accueil. Ces EDDV ont servi à financer des prêts hypothécaires commerciaux, des créances de franchisés, des créances automobiles, des commerces de détail et de l'équipement ainsi que des placements privés en titres de créance et en titres de capitaux propres. Au 30 septembre 2009, la perte maximale à laquelle la Compagnie est exposée relativement à l'ensemble de ces placements se chiffre à 305 \$, soit la valeur comptable de ces actifs.

PRINCIPAUX BUREAUX

Voici les coordonnées des principaux bureaux et coentreprises de la Financière Sun Life dans le monde. Pour tout renseignement ou pour obtenir du service à la clientèle, veuillez communiquer avec le bureau le plus près de chez vous.

Financière Sun Life Canada

Siège administratif du Canada
227 King Street South
Waterloo (Ontario)
Canada N2J 4C5
Téléphone : 519-888-3900
Centre d'appels :
1 877 SUN-LIFE / 1 877 786-5433
Du lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h,
heure de l'Est
Site Web : www.sunlife.ca

Bureau de Toronto
225 King Street West
Toronto (Ontario)
Canada M5V 3C5
Téléphone : 416-408-7500
Centre d'appels :
1 877 SUN-LIFE / 1 877 786-5433
Du lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h,
heure de l'Est
Site Web : www.sunlife.ca

Bureau de Montréal
1155, rue Metcalfe
Montréal (Québec)
Canada H3B 2V9
Téléphone : 514-866-6411
Centre d'appels :
1 877 SUN-LIFE / 1 877 786-5433
Du lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h,
heure de l'Est
Site Web : www.sunlife.ca

Financière Sun Life États-Unis

One Sun Life Executive Park
Wellesley Hills, Massachusetts
États-Unis 02481
Téléphone : 781-237-6030
Centre d'appels :
1 800 SUN-LIFE / 1 800 786-5433
Du lundi au vendredi, entre 8 h et 17 h,
heure de l'Est
Site Web : www.sunlife.com/us

Bermudes

Victoria Hall
11 Victoria Street
Hamilton HM 11, Bermudes
Téléphone : (441) 296-3084
Site Web : www.sunlife.com/international

Financière Sun Life Royaume-Uni

Matrix House
Basing View, Basingstoke
Hampshire
Royaume-Uni RG21 4DZ
Téléphone : (0870) 160-5040
Centre d'appels : (0870) 161-1111
Du lundi au vendredi, entre 8 h et 18 h
Site Web : www.sunlifefinancialofcanada.co.uk

Financière Sun Life Asie

Bureau régional de l'Asie
27/F Oxford House
Taikoo Place
979 King's Road
Hong Kong
Téléphone : (852) 2918-3888

Chine

Sun Life Everbright Life Insurance
Company Limited
37/F Tianjin International Building
75 Nanjing Road
Heping District
Tianjin, Chine 300050
Téléphone : (8622) 2339-1188
Site Web : www.sunlife-everbright.com

Bureau de représentation de Beijing

Suite 1207
China Resources Building
No. 8 Jianguomenbei Avenue
Eastern District
Beijing, Chine 100005
Téléphone : (8610) 8519-2510

Hong Kong

Sun Life Hong Kong Limited
20/F, One Exchange Square
Central, Hong Kong
Téléphone : (852) 2103-8888
Centre d'appels : (852) 2103-8928
Du lundi au vendredi, entre 9 h et 17 h 45
Site Web : www.sunlife.com.hk

Inde

Birla Sun Life Insurance Company Limited
One India Bulls Centre
Tower 1, 16th Floor, Jupiter Mill Compound
841 Senapati Bapat Marg
Elphinstone Road
Bombay, Inde 400 013
Téléphone : 91-22-4356-9000
Du lundi au vendredi, entre 9 h 30 et 18 h
Site Web : www.birlasunlife.com

Birla Sun Life Asset Management
Company Limited
One India Bulls Centre
Tower 1, 17th Floor, Jupiter Mill Compound
841 Senapati Bapat Marg
Elphinstone Road
Bombay, Inde 400 013
Téléphone : 91-22-4356-8000
Du lundi au vendredi, entre 9 h 30 et 18 h
Site Web : www.birlasunlife.com

Indonésie

World Trade Centre, 8th & 9th Floors
JL Jend. Sudirman Kav 29-31
Jakarta, Indonésie 12920
Téléphone : (6221) 5289-0000
Centre d'appels : (6221) 5289-0088
Sans frais : 0800 140 1262
Du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 17 h 30
Site Web : www.sunlife.co.id

Philippines

12th Floor, The Enterprise Center Tower 2
6766 Ayala Avenue cor.
Paseo de Roxas
Makati City, Philippines 0724
Téléphone : (632) 886-6188
Centre d'appels : (632) 849-9888
En province : 1 800 10-SUNLIFE (par
l'intermédiaire de PLDT)
Du lundi au vendredi, entre 8 h et 18 h
Site Web : www.sunlife.com.ph

BUREAUX DE LA COMPAGNIE ET RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Pour tout renseignement concernant les compagnies du groupe Financière Sun Life, leurs activités ou leurs résultats financiers, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

SIÈGE SOCIAL

Financière Sun Life inc.
150 King Street West
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1J9
Téléphone : 416-979-9966
Site Web : www.sunlife.com

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les investisseurs institutionnels qui ont besoin de renseignements sont invités à communiquer avec :

Paul Petrelli
Vice-président,
relations avec les investisseurs
Téléphone : 416-204-8163
Télécopieur : 416-979-4080
Courriel : investor.relations@sunlife.com
Nota : Vous pouvez également obtenir des renseignements financiers en accédant au site www.sunlife.com.

AGENT DES TRANSFERTS

Les actionnaires qui désirent obtenir des renseignements sur leurs actions ou sur les dividendes, modifier leurs données d'inscription, signaler un changement d'adresse, une perte de certificat ou un transfert de succession, ou nous aviser de l'envoi en double de documents sont priés de communiquer avec l'agent des transferts situé dans le pays où ils résident. Si vous ne résidez dans aucun des pays indiqués ci-dessous, veuillez communiquer avec l'agent des transferts du Canada.

Canada

Compagnie Trust CIBC Mellon
P.O. Box 7010
Adelaide Street Postal Station
Toronto (Ontario)
Canada M5C 2W9
Appels de l'Amérique du Nord :
Téléphone : 1 888 290-0048 (service en français)
1 877 224-1760 (service en anglais)
Appels de l'extérieur de l'Amérique du Nord :
Téléphone : 416-348-9412
Télécopieur : 416-643-5501
Courriel : inquiries@cibcmellon.com
Site Web : www.cibcmellon.com
Les actionnaires peuvent obtenir des renseignements sur leurs comptes par l'intermédiaire de LigneRéponse®, le service Internet de la Compagnie Trust CIBC Mellon. Pour vous inscrire, veuillez visiter le site www.cibcmellon.com/inscriptionlignereponse.

États-Unis

BNY Mellon Shareowner Services
480 Washington Blvd.
Jersey City, NJ 07310
Téléphone : 1 800 648-8393
Courriel : shrrelations@mellon.com

Royaume-Uni

Capita Registrars Ltd.
34 Beckenham Road
Beckenham, Kent
Royaume-Uni BR3 4TU
Appels du Royaume-Uni :
Téléphone : (0845) 602 1587
Appels de l'extérieur du Royaume-Uni :
Téléphone : +44 20 8639 2064
Courriel : ssd@capitaregistrars.com

Philippines

The Hongkong and Shanghai Banking Corporation Limited
HSBC Stock Transfer
7/F, HSBC Centre
3058 Fifth Avenue West
Bonifacio Global City,
Taguig City, 1634, Philippines
Appels du Grand Manille :
Téléphone : PLDT (632) 581-8111
GLOBE (632) 976-8111
En province : 1 800 1 888-2422

Hong Kong

Computershare Hong Kong Investor Services Limited
Rooms 1806-1807
18th Floor, Hopewell Centre
183 Queen's Road East
Wanchai, Hong Kong
Téléphone : (852) 2862-8628
Courriel : hkinfo@computershare.com.hk

SERVICES AUX ACTIONNAIRES

Pour obtenir des renseignements sur un compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec l'agent des transferts situé dans le pays où vous résidez ou encore avec les services aux actionnaires.
Télécopieur : 416-598-3121
Courriel (service en français) : servicesauxactionnaires@sunlife.com
Courriel (service en anglais) : shareholderservices@sunlife.com

DIVIDENDES

Dates liées aux dividendes en 2009

Date de clôture des registres	Date du versement
25 février	1 ^{er} avril 2009
27 mai	30 juin 2009
26 août	30 septembre 2009
25 novembre	31 décembre 2009

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires ordinaires qui résident au Canada ou aux États-Unis peuvent demander que les dividendes versés sur leurs actions soient déposés directement dans leur compte bancaire.

Le formulaire *Demande de paiement électronique des dividendes* est accessible en ligne à la section Services aux investisseurs du site Web de CIBC Mellon, à l'adresse www.cibcmellon.com, et peut être téléchargé. Vous pouvez également communiquer avec CIBC Mellon pour demander un exemplaire du formulaire.

Régime canadien de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

Les actionnaires ordinaires et privilégiés qui résident au Canada peuvent s'inscrire au Régime canadien de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions. Pour obtenir plus de renseignements, consultez notre site Web à l'adresse www.sunlife.com ou communiquez avec l'agent du régime, CIBC Mellon, à l'adresse inquiries@cibcmellon.com.

INSCRIPTION EN BOURSE

Les actions privilégiées de catégorie A de la Financière Sun Life inc. sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX).

Symboles : Série 1 – SLF.PR.A
Série 2 – SLF.PR.B
Série 3 – SLF.PR.C
Série 4 – SLF.PR.D
Série 5 – SLF.PR.E
Série 6R – SLF.PR.F

Les actions ordinaires de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX), à la Bourse de New York (NYSE) et à la Bourse des Philippines (PSE).
Symbole : SLF

Au 2 novembre 2009, il y avait 562 482 968 actions ordinaires en circulation; ce sont les seuls titres avec droit de vote.



Le présent rapport est recyclable et est imprimé sur du papier non acide.

Le présent rapport a été imprimé sur du papier certifié par le FSC contenant 50 % de fibres recyclées. Les fibres utilisées dans la fabrication du papier d'impression proviennent de forêts bien aménagées, de sources contrôlées et de fibres de bois recyclées conformément aux règles du FSC.



® Sources Mixtes
Produit issu de forêts bien gérées,
de sources maîtrisées et de bois
ou fibres recyclés
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-004339
© 1996 Forest Stewardship Council



Financière
Sun Life inc.

150, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
Canada M5H 1J9

sunlife.com